

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

www.cfcim.org
57^e année
Numéro 1017
15 septembre -
15 octobre 2019
Dispensé de timbrage
autorisation n° 956

L'INVITÉ DE CONJONCTURE
YANJA EL KHATTAT



L'éducation au Maroc

Un système à
reconstruire



**La CFCIM participe au
Forum Marocain des
Parcs Industriels**



**Kluster CFCIM :
lancement de la French
Tech au Maroc**



**La CFCIM signe une
convention avec Orange
Cyberdefense Maroc**



**L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France**



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES

COMMERCE INTERNATIONAL

**DÉCOUVREZ
LA BANQUE RÉFÉRENCE**

**100%*
DE PROMESSES
TENUES**

Ouverture d'un crédit documentaire import sous 4 heures**

Traitement d'une opération de remise documentaire import à J

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



www.creditdumaroc.ma

Siège social : 48-58, boulevard
Mohammed V - Casablanca.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 088 121 400 Dhs.
N° RC : 28717. Etablissement agréé en qualité de banque par Bank Al-Maghrib en vertu
de l'arrêté N° 2348-94 du 14 Rabii I 1415 (23 Août 1994) relatif aux établissements de crédit.

*Valables pour l'ensemble des opérations documentaires (remise documentaire, crédit documentaire à l'import et à l'export).
**si vous êtes abonnés à Cdm e-Trade. A condition que le dossier client soit complet, son compte suffisamment provisionné et autorisé et la demande reçue avant 15h.



Editorial

L'éducation au Maroc : un système à reconstruire

Pivot de la compétitivité d'un pays

Philippe-Edern KLEIN
Président

Taux de scolarisation proche de 100 % pour le primaire, nette augmentation du taux d'alphabétisation... En matière d'éducation, le Maroc a accompli de grandes avancées au cours des dernières décennies.

Toutefois, le constat est unanime : le système éducatif marocain n'est pas à la hauteur des ambitions du Royaume. Il s'agit pourtant de l'un des vecteurs de compétitivité les plus importants à l'échelle d'une économie. Les réformes successives déployées dans l'urgence, le manque d'enseignants qualifiés ou encore l'explosion du secteur privé ont favorisé le développement d'un système à deux vitesses accentuant les inégalités au sein même de l'école au lieu d'en garantir son équité et son rôle de tremplin social.

Le Maroc a bien entendu conscience de toutes ces difficultés et a entamé une réforme de fond qui, bien qu'elle ait déjà produit des résultats, ne verra ses retombées définitives que dans plusieurs années. La formation des équipes pédagogiques, l'intégration des nouveaux métiers et du digital ou encore la généralisation du préscolaire sont autant de chantiers à mener de concert et dans un court laps de temps.

L'éducation, c'est aussi un axe phare du développement territorial. Notre invité du mois, Yanja Khattat, Président de la Région de Dakhla - Oued-Eddahab partage justement avec nous les perspectives et la vision pour sa Région.

Un sujet qui sera bien entendu au cœur du prochain Forum de Partenariat Maroc-France de Dakhla du 23 au 25 octobre prochain. L'événement, qui devrait accueillir près de 300 entreprises marocaines et françaises, a pour ambition de contribuer activement au rayonnement international de la Région et des Provinces du Sud en général.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org
► **Directeur de la publication** Philippe-Edern Klein ► **Rédacteur en chef** Philippe Cros ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Salima Marzak, Mohamed Chorfi, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, MEAE, DR, Alice Dufour-Feronce ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**ON VEUT SE FAIRE PLAISIR
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**



CRÉDIT CONSO BMCI

Pour réaliser vos projets ou vos envies, vous avez besoin de savoir rapidement si vous pouvez vous engager et combien vous aurez à rembourser.

Ca tombe bien ! C'est exactement ce que vous propose la BMCI. Quelle que soit votre banque, profitez d'un crédit transparent et de conditions avantageuses.

bmci.ma

05 29 044 044



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Sommaire

Echos Maroc

- 6 Économie marocaine : l'analyse du FMI
- 8 La DEPF publie son tableau de bord social 2019
- 11 4^e édition du Morocco Today Forum
- 12 Yanja EL khattat, invité de Conjoncture
- 14 Service économique de l'Ambassade de France
- 16 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

- 18 Le franc CFA « sous pression » dans la CEMAC
- 18 Agriculture africaine : les résultats de l'étude publiée par OGB et OCP
- 19 La zone de libre-échange continentale africaine entre en vigueur



11

ZOOM

L'éducation au Maroc : un système à reconstruire

- 22 Enseignement, les raisons d'un échec
- 25 Interview Mounir Ferram, Directeur du Pôle Enseignement et Formation de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc.
- 26 Moncef Belkhatat, Homme d'affaires, ancien Ministre et Vice-Président de la Région de Casablanca-Settat
- 28 L'éducation : un vaste chantier

21



Regards d'experts

- 30 **Juridique** Référentiel commun des prix immobiliers : quelles sont les nouveautés ?

Initiatives durables

- 32 3 questions à Rachid Ennassiri, Secrétaire général du CJMED

Actus CFCIM

- 34 Philippe Cros nommé Directeur Général de la CFCIM
- 35 La CFCIM participe au Forum Marocain des Parcs Industriels
- 36 Impayés : les bonnes pratiques à mettre en place selon Coface
- 37 Lancement de la French Tech au Maroc
- 38 La CFCIM signe une convention avec Orange Cyberdefense Maroc

On en parle aussi...

- 42 **Billet d'humeur de Serge Mak**
- 42 **L'association du mois : L'AMESIP**



29



37

L'économie marocaine résiliente, mais confrontée à des risques significatifs, selon le FMI

Dans son rapport annuel sur le Maroc, l'institution s'inquiète notamment de la persistance des inégalités.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a publié en juillet son rapport sur le Maroc, comme le prévoit l'article IV des statuts de l'organisation internationale. Chaque année, ce document décrypte l'économie du pays et émet des recommandations.

Les auteurs décrivent « une économie plus résiliente qui fait face à des risques significatifs ». En effet, malgré les réformes engagées par le Gouvernement, la croissance du PIB marocain a été modeste en 2018 : elle plafonne à 3 %.

« La croissance plus faible est le reflet d'une croissance agricole moins forte, malgré une deuxième année consécutive de bonnes récoltes de céréales, alors que la croissance non agricole se maintient à un rythme modeste à cause d'une croissance faible dans le secteur tertiaire », constate le FMI. Ce dernier estime néanmoins que les perspectives sont bonnes et anticipe une croissance de 4,5 % en 2024.

Une meilleure compétitivité grâce à la flexibilisation du taux de change du dirham

Il constate que « la combinaison actuelle d'une politique monétaire maîtrisée et d'une consolidation fiscale plus lente continue d'être appropriée ». Les premières mesures de flexibilisation du taux de change du dirham mises en place en 2018 devraient en effet améliorer la compétitivité du Royaume et permettre à l'économie de mieux absorber les chocs.

Le déficit budgétaire devrait en revanche atteindre un niveau relativement important, soit 3,7 % du PIB en 2019, mais il reste maîtrisé. Les privatisations effectuées cette année pourraient toutefois le faire baisser à 3,3 %. Le FMI recommande néanmoins d'accélérer les réformes fiscales pour le limiter à 3 %.

Sur le plan des exportations, les auteurs indiquent que malgré les performances du secteur automobile et des phosphates, le déficit commercial s'est aggravé : il s'élève à 5,4 % du PIB, contre 3,4 % en 2017. Ceci est dû à la hausse des importations d'énergie (et l'augmentation du prix du pétrole) et de biens d'équipement et à la diminution des transferts de fonds, des aides des pays du Golfe et des recettes du tourisme.

L'institution de Bretton Woods se penche aussi sur le secteur financier. Elle constate sa résilience, mais souligne également qu'il fait face à des changements qui devront être abordés avec précaution, en particulier sa complexité toujours plus grande, son expansion internationale et la flexibilité du taux de change qui doit bientôt être élargie.

Réduire les inégalités et donner une nouvelle impulsion à la croissance

Afin de stimuler la croissance et de favoriser l'inclusion, le FMI estime que « l'économie marocaine aura besoin d'une croissance davantage conduite par le secteur privé et de créer plus d'emplois afin de réduire le chômage de manière décisive. » Cela passe par des efforts sur la gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption, une plus grande efficacité du secteur public, une réforme du marché de l'emploi et de l'éducation, une amélioration de l'environnement des affaires et enfin une meilleure inclusion des PME.

Les auteurs s'inquiètent aussi du maintien de fortes inégalités, alors que la pauvreté a diminué ces 20 dernières années. L'ONG britannique Oxfam (qui avait publié un rapport sur les inégalités au Maroc en avril dernier) a saisi l'occasion de la publication du rapport du FMI pour réclamer à nouveau que la lutte contre les inégalités soit une des priorités du Gouvernement marocain. « La position du FMI confirme qu'il y a aujourd'hui un large consensus sur la nécessité de combattre

les inégalités au Maroc, car elles mettent une grande partie de la population en situation d'extrême vulnérabilité et nuisent à la croissance économique à long terme », a estimé dans un communiqué Abdeljalil Laroussi, responsable plaidoyer et campagnes d'Oxfam au Maroc

Le FMI constate notamment sur ce point que « les programmes sociaux sont nombreux, mais extrêmement fragmentés et mal coordonnés ». À propos de la classe moyenne, il relève qu'elle est de plus en plus vulnérable et qu'il est nécessaire de lui offrir plus d'opportunités de travail ou d'entrepreneuriat. *

► Rémy Pigaglio



Le HCP revoit sa prévision de croissance 2019 à la baisse

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a publié mi-juillet son budget exploratoire 2020 qui fait le point sur l'état de l'économie et donne les projections pour l'année 2020. L'institution présidée par Ahmed Lahlimi Alami revoit à la baisse sa prévision de croissance pour 2019.



© DK

En janvier, le HCP avait annoncé une croissance de 2,9 % pour l'année 2019, un chiffre qu'il évalue désormais à 2,7 %. En 2018, la croissance avait été de 3 % tandis que les prévisions pour 2020 tablent sur une reprise avec une croissance de 3,4 %.

Cette année, l'économie a notamment été pénalisée par la chute de 40 % de la production des céréales. Cette mauvaise performance serait compensée en partie par une bonne campagne agricole en ce qui concerne les autres cultures.

Le ralentissement de l'économie mondiale a, en outre, un impact sur le Royaume. La croissance de la demande adressée au Maroc devrait se limiter à 3,5 % en moyenne en 2019 et 2020, au lieu de 3,3 % en 2018 et 5,5 % en 2017. Selon le HCP, la consommation des ménages est le moteur de la croissance marocaine. Elle atteindra 3,5 % en 2019 contre 3,3 % en 2018.

L'institution voit dans ces perspectives une confirmation de « la tendance baissière et moins volatile du rythme de la croissance ». Elle constate la dépendance toujours importante de la valeur ajoutée agricole vis-à-vis des aléas climatiques. Selon le HCP, « le secteur industriel, qui semble être la clé de la relance économique, peine toujours à accentuer sa part dans le PIB, et à enregistrer des valeurs ajoutées stables et incompressibles qui lui permettront de porter la croissance », alors que le Royaume tente de développer des secteurs industriels d'avenir comme l'automobile et l'aéronautique. *

Maroc Telecom s'engage à investir 10 milliards de dirhams entre 2019 et 2021

Maroc Telecom a annoncé, le 26 août dernier, avoir signé une convention avec le Gouvernement dans laquelle l'entreprise s'engage à réaliser 10 milliards de dirhams d'investissements entre 2019 et 2021. L'opérateur marocain historique de téléphonie et d'Internet, filiale de l'Émirien Etisalat, indique dans un communiqué que ce « programme d'investissement

visé le développement et le renforcement de l'infrastructure de télécommunications, le déploiement du haut et du très haut débit mobile et fixe et la création de nouveaux emplois au Maroc ». C'est la sixième convention signée par Maroc Telecom et le Gouvernement. 58 milliards de dirhams ont été investis par l'entreprise dans le cadre des cinq premières conventions, précise le communiqué. *



© Fotolia

La DEPF publie son tableau de bord social 2019

En juillet dernier, la Direction des Études et des Prévisions Financières (DEPF) du Ministère des Finances a publié son tableau de bord social 2019 regroupant les principaux indicateurs concernant la population marocaines : démographie, développement humain, emploi, éducation... Retour sur quelques chiffres clés.

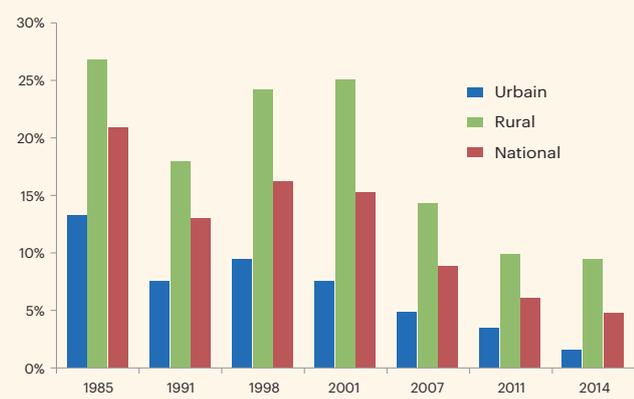
Démographie

- 35,2 millions d'habitants en 2018 contre 29,8 millions d'habitants en 2004
- Taux de croissance annuels moyens d'environ 2,1 % en milieu urbain et de -0,07 % en milieu rural.
- Vieillesse : en 2018, 26,6 % de la population est âgée de moins de 15 ans, contre 31 % en 2004. les 15-59 ans représentent 62,9 %, un taux record.
- Indice synthétique de fécondité de 2,38 enfants par femme en 2018 (2,8 en milieu rural et 2,12 en milieu urbain), contre 4,5 enfants par femme en 1987



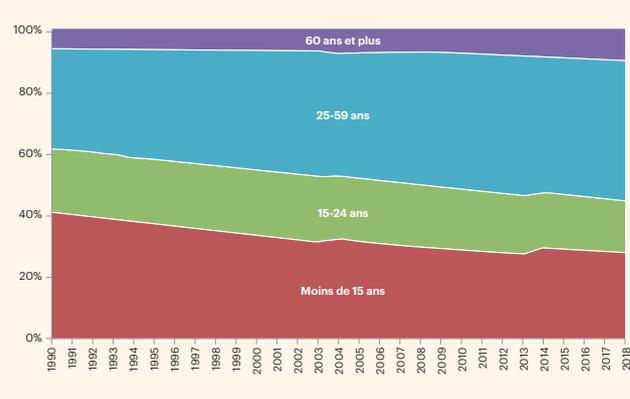
© Fotolia

Evolution du taux de pauvreté par milieu de résidence



Source : Tableau de bord social 2019 de la DEPF

Structure de la population par groupe d'âges au niveau national

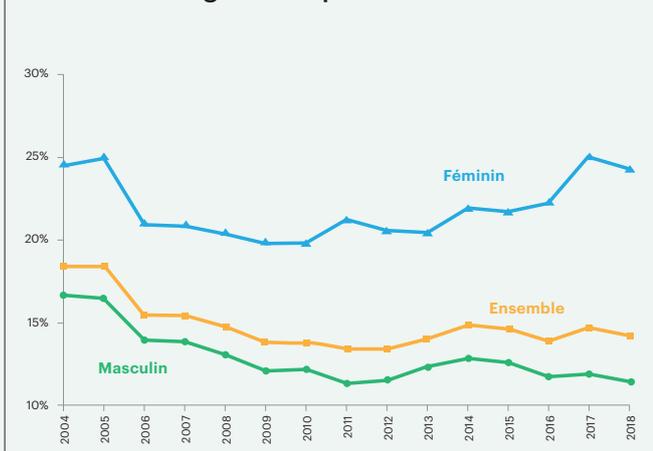


Source : Tableau de bord social 2019 de la DEPF

Emploi

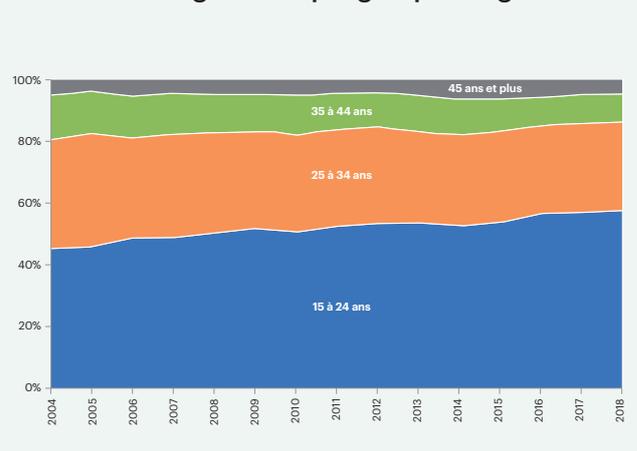
- 11,979 millions d'actifs en 2018 contre 10,278 en 1999.
- Baisse du taux d'activité qui s'établit à 46,2 % en 2018, contre 54,4 % en 1999.
- Taux d'activité de 70,9 % chez les hommes et de 22,2 % chez les femmes en 2018 avec un taux de féminisation moyen de 26,5 %.
- Baisse du taux de chômage qui passe de 13,4 % en 2000 à 9,8 % en 2018
- Pendant la même période, le taux de chômage en milieu urbain diminue et passe de 21,4 % à 14,2 %. Il augmente toutefois en milieu rural et passe de 5 % à 3,5 %.
- En 2018, taux de chômage de 25 % pour les femmes citadines (contre 11,4 % pour les hommes) et de 2,5 % pour les femmes rurales (4 % pour les hommes).
- Entre 2017 et 2018, le taux de chômage des diplômés a augmenté de 0,3 point pour atteindre 17,1 % parmi ceux ayant un diplôme contre seulement 3,5 % pour ceux n'ayant pas de diplôme.
- 3,88 millions de salariés déclarés à la CNSS dans le cadre du régime général, contre 2,1 millions en 2010, soit une progression annuelle moyenne de l'ordre de 6,9 %.

Taux de chômage urbain par sexe



Source : Tableau de bord social 2019 de la DEFP

Taux de chômage urbain par groupes d'âge



Source : Tableau de bord social 2019 de la DEFP

Développement humain



- Revenu national brut disponible par habitant de 32 272 dirhams en 2017 contre 16 568 en 2001, soit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 4,3 %.
- 1,4 million de personnes en situation de pauvreté soit une diminution du taux de pauvreté qui est passé de 15,3 % en 2001 à 4,8 % en 2014 au niveau national.
- 12,44 millions bénéficiaires de la RAMEd à fin août 2018.

« 200 millions d'euros de prêts de l'AFD signés pendant l'été »



3 questions à Mihoub Mezouahi,

Directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Maroc.

Cet été, l'AFD a annoncé trois conventions de financement, sur l'inclusion financière des PME, la sécurité des aéroports et l'eau potable, pour 200 millions d'euros en tout. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces projets ?

Tout récemment, nous avons en effet signé une convention de prêt de 100 millions d'euros avec Finéa, filiale de la CDG, afin de renforcer l'inclusion financière des très petites, petites et moyennes entreprises et financer des projets à co-bénéfice climat, c'est-à-dire favorisant l'atténuation et/ou l'adaptation aux effets du changement climatique. Le prêt est associé à de l'assistance technique pour Finéa.

Nous avons aussi conclu, en juillet, un accord de prêt de 50 millions d'euros avec l'ONDA pour financer d'une part des projets relatifs à la sécurité aérienne et à la sûreté des aéroports et, d'autre part, d'accompagner l'ONDA dans sa démarche de transition énergétique. Une composante spécifique du programme est la réalisation d'une étude sur l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables au sein des principaux aéroports marocains. Cette étude permettra ensuite d'élaborer un plan d'actions (mesures d'efficacité énergétique et déploiement des énergies renouvelables).

Enfin, nous avons signé en juillet également une convention de prêt avec l'ONEE, dans l'objectif d'améliorer et de sécuriser l'accès à l'eau potable au nord du Maroc, tout en préservant les ressources en eau grâce à l'amélioration du réseau de distribution et la mobilisation de ressources pérennes. Elle complète un accord de financement conclu en décembre 2018, portant la participation financière de l'AFD à 101 millions d'euros.

Pour cette dernière convention, pourquoi agir dans le Nord en particulier ? Le contexte de sécheresse crée-t-il une urgence supplémentaire ?

Malgré les importantes avancées réalisées sur le réseau de distribution d'eau potable, certaines zones du pays ne sont pas desservies ou connaissent des dysfonctionnements dans leurs accès à la ressource. C'est le cas des régions rurales des provinces d'Al Hoceima, Driouch, Nador et Taounate, qui sont ciblées par ce programme. Le taux d'accès à l'eau potable y est de 86 %, alors que la moyenne nationale est de 96,5 %.

Les équipements et travaux financés dans le cadre de ce prêt permettront à plus de 150 000 habitants de bénéficier d'une

desserte en eau potable fiable, en qualité et en quantité. En zone urbaine, des infrastructures de production, d'alimentation et de stockage seront réalisées ou réhabilitées, afin d'améliorer la qualité et les performances du service d'eau potable. Le projet cible en effet une région déjà soumise à un stress hydrique important et qui sera confrontée dans les prochaines années au tarissement accru des ressources souterraines et à la diminution conséquente des précipitations. Agir pour une meilleure résilience de ces territoires face au changement climatique est un impératif. La stratégie de l'ONEE à cet égard consiste à se baser en particulier sur des barrages et des installations d'ouvrages d'adduction.

Allez-vous lancer des projets importants au deuxième semestre 2019 ?

Nous allons concrétiser des projets de soutien à l'emploi, notamment via l'entrepreneuriat et l'insertion économique des jeunes, et de réduction des déséquilibres territoriaux, en privilégiant un accompagnement financier et technique aux collectivités locales. Ces projets sont au centre du dernier discours de Sa Majesté sur le nouveau modèle de développement. Par ailleurs, nous venons de conclure avec le Ministère de l'Économie et des Finances un partenariat de dialogue stratégique de politiques publiques, qui prévoit un programme d'études et de séminaires avec trois axes stratégiques : l'incidence fiscale de la réduction des inégalités au Maroc, l'impact de la future zone de libre-échange panafricaine sur l'économie marocaine et enfin l'impact économique du changement climatique. Nous présenterons les résultats de l'étude portant sur les effets de la politique budgétaire sur la pauvreté et les inégalités au Maroc à l'occasion d'un séminaire qui aura lieu le 24 septembre à Rabat.*

► Rémy Pigaglio



Alstom souhaite renforcer sa présence au Maroc

A l'occasion d'un point presse organisé le 8 juillet dernier à Casablanca, Alstom a présenté son nouveau plan stratégique groupe, baptisé « Alstom in Motion » visant à atteindre un taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires de 5 % à horizon 2023. Dans la Région MENA, le groupe compte s'appuyer sur un marché potentiel de 10 milliards d'euros par an, en progression de 4 % chaque année.

La rencontre a également été l'occasion de dresser un bilan de la présence d'Alstom dans le Royaume depuis 100 ans et de donner quelques chiffres clés concernant ses projets phares : le tramway de Casablanca (170 000 personnes transportées chaque jour) et de Rabat (17 000 abonnés par mois) ou encore la LGV qui a enregistré le record de vitesse d'Afrique avec une pointe à 357 km/h. L'entreprise, qui emploie aujourd'hui plus de 580 salariés dans



cinquante villes, a ainsi pour objectif de continuer à accompagner l'essor du secteur ferroviaire au Maroc tout en intégrant les enjeux liés à la mobilité de la population et au développement durable. Dans ce cadre, sa stratégie vise notamment à mettre en place un panel de fournisseurs qualifiés selon « les standards ferroviaires internationaux » et à développer des partenariats avec les universités et les écoles.

Alstom Maroc compte par ailleurs augmenter la capacité de production de l'usine Cabliance. La filiale du

groupe, implantée à Fès, est spécialisée dans la fabrication de faisceaux et d'armoires électriques ferroviaires dont la production est intégralement exportée vers les autres unités Alstom à l'international. D'une superficie de 12 000 m², le nouveau site générera 330 emplois directs et 250 indirects (1 000 postes créés à l'horizon 2023). *

4^e édition du Morocco Today Forum



Le 5 juillet dernier, le Groupe Le Matin a organisé, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 4^e édition du Morocco Today Forum. La rencontre a été placée sous le thème « Économie du savoir et nouveau modèle de développement : l'opportunité de l'intangible ». Au programme, des conférences plénières suivies par trois tables rondes abordant les questions suivantes : « Les nouvelles technologies et l'éducation, socles de l'Économie du Savoir », « Nouveau modèle de développement, quel rôle pour l'Économie du

Savoir ? » et « Quelle matrice de transition vers l'Économie du Savoir et quelles opportunités pour le Maroc ? ».

« Au niveau du comité scientifique préparatoire de la conférence, nous avons d'abord estimé que l'économie du savoir représentait plus une opportunité qu'une menace pour le Maroc et le continent africain. Ensuite, nous avons pris le parti de clamer que notre futur modèle de développement ne pouvait pas ignorer la composante « économie du savoir » qui, à l'image d'une déferlante, est en train de transformer l'écosystème mondial. » a déclaré Mohammed Haitami, Président Directeur Général du Groupe Le Matin lors de son allocution.

Puis, ce fut au tour de Saïd Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de dresser un état des lieux de l'éducation au Maroc. « Il est clairement établi aujourd'hui que l'éducation est tout simplement le meilleur investissement qu'une nation puisse réaliser pour atteindre les objectifs de développement durable, tant ses externalités sont multiples et dotées d'un fort impact sur le développement, que ce soit en matière de croissance économique, de démocratie, d'équité, de santé, d'environnement ou encore de sécurité ou de réduction des conflits. », a-t-il déclaré dans son allocution. Parmi les autres temps forts du forum, l'intervention de Najat Vallaud-Belkacem, ancienne Ministre française de l'Éducation Nationale. *



« L'objectif prioritaire est l'employabilité et la valorisation du capital humain »

Yanja El Khattat, Président de la Région Dakhla - Oued-Eddahab

Conjoncture : Quel est votre regard sur l'évolution de la dynamique économique dans la Région de Dakhla-Oued Eddahab ces dernières années ?

Yanja Khattat : Notre région dispose de nombreux atouts ayant posé les bases de son émergence économique. Citons notamment l'engagement volontariste de l'État au travers de la mise en œuvre du contrat-programme royal. Pour rappel, ce dernier vise à déployer le nouveau modèle de développement des Provinces du Sud et à dynamiser la compétitivité territoriale. Dans ce cadre, près de 45 milliards de dirhams d'investissements publics ont été alloués, dont 10 % par la Région.

Autre atout, le portefeuille de projets stratégiques complémentaires à l'initiative du Conseil de la Région dont l'objectif est de catalyser les moteurs et potentiels de croissance ainsi que de diversifier ses perspectives économiques. Enfin, citons notre situation géostratégique privilégiée qui positionne la Région comme un hub vers l'Afrique subsaharienne. Tous ces leviers sont en cours de déploiement et la perspective de leur aboutissement à l'horizon 2021 est très favorable.

Quelles sont les perspectives dans les années à venir et quel est le positionnement choisi par la Région pour répondre à ces enjeux ?

Le projet de transformation de la Région à l'horizon 2030 mobilise en effet toutes les énergies du territoire. À titre illustratif, le Conseil accorde une priorité à quelques projets emblématiques :

- la valorisation de la baie de Dakhla et son affirmation en qualité de destination touristique internationale ;

- l'émergence du pôle portuaire et logistique de Ntireft, véritable hub vers le continent africain ;
- la montée en gamme de la filière halieutique avec l'implantation d'un pôle d'innovation en produits marins ;
- la promotion et le développement des filières d'enseignement supérieur, de formation professionnelle et de santé ;
- le développement d'une offre aéroportuaire de nouvelle génération.

Ainsi, nous souhaitons être une Région prospère qui contribue activement à la croissance économique nationale en s'appuyant sur un positionnement innovant en qualité de hub de rang mondial - que ce soit dans les domaines touristique, commercial ou logistique - avec un rayonnement particulier sur le continent africain.

Quels sont les principaux objectifs du nouveau Plan de Développement Régional (PDR) de Dakhla ?

L'objectif prioritaire est l'employabilité et la valorisation du capital humain. Plus globalement, le PDR a été construit de façon à créer de la résilience et de l'équité dans le développement du territoire en mettant en avant les atouts intrinsèques.

Les projets emblématiques cités ci-dessus sont des éléments d'ancrage du nouveau modèle de développement.

À ce titre, nous souhaitons jouer un rôle majeur dans la dynamique de rayonnement du Royaume à l'échelle continentale.

Quels sont les projets phares du PDR et de quelle manière va-t-il contribuer à augmenter l'attractivité du territoire ?

Notre modèle de développement s'articule sur quatre moteurs économiques stratégiques.

Le premier est le secteur du tourisme et des services dont le fer de lance est la baie de Dakhla appelée à devenir l'une des destinations mondiales les plus en vue dans le domaine de l'écotourisme. Le second projet concerne l'innovation dans la valorisation des produits marins et agricoles.

Le troisième a pour objectif de favoriser la montée en puissance de l'offre logistique multimodale avec le futur port atlantique, les parcs logistiques et la construction d'une zone stratégique de commerce dénommée « West Africa Free Zone ». Le dernier levier consiste à développer sur El Argoub une aéroporté aux normes internationales incluant des services de santé, du shopping, de l'« entertainment », des offres d'hébergement...

Ces projets sont incubés par le Conseil de la Région et seront déployés via une nouvelle génération de partenariats stratégiques. Dans ce cadre, un partenariat privilégié a notamment été établi avec la CFCIM dont les principales composantes sont l'ouverture de la délégation de la CFCIM en avril dernier, l'organisation à partir du 23 octobre prochain du 1er Forum d'Affaires Maroc-France de Dakhla visant à promouvoir le territoire et enfin le développement et la gestion de parcs industriels et logistiques.

Quelle stratégie a été adoptée par la Région afin d'attirer les investisseurs ? Quels sont les atouts les plus convaincants ?

Nous avons élaboré une feuille de route basée sur une segmentation de l'offre de valeur du territoire et des profils de partenaires investisseurs potentiels. Plusieurs événements, forums et rencontres B2B ainsi que des roadshows sont programmés dans ce cadre. Une feuille de route a été également définie avec la CFCIM.

Quelle est la feuille de route en matière d'emploi et de formation ?

Notre feuille de route s'articule autour d'actions concrètes et mesurables telles que des projets créateurs d'emplois et accompagnés par des offres de

formation professionnelle réalistes (tourisme, services attenants, métiers de la santé, de la logistique, de la distribution et du commerce international...). Elle inclut également des programmes d'employabilité (centres de formation pour les métiers du digital) ainsi que des programmes d'autonomisation ciblant différentes catégories de bénéficiaires (la population féminine notamment).

Ces actions sont engagées et de nouvelles annonces seront effectuées lors du forum du mois d'octobre prochain.



« Le Plan de Développement Régional a été construit de façon à créer de la résilience et de l'équité dans le développement du territoire en mettant en avant les atouts intrinsèques. »

Du 23 au 25 octobre prochain se déroulera en effet le Forum d'Affaires Maroc-France de Dakhla. Quels secteurs avez-vous choisi de mettre en avant ? Quelles sont les retombées attendues ?

Le modèle 2030 sera présenté avec les projets emblématiques pour lesquels des conventions spécifiques seront établies avec des partenaires de premier rang. Près de 250 participants sont attendus et diverses délégations étrangères seront présentes, dont plusieurs Régions de France, des opérateurs des pays d'Afrique de l'Ouest ainsi que les principaux donneurs d'ordre nationaux mobilisés dans la Région. Ce forum a des objectifs précis et s'inscrit dans la volonté d'informer et de concrétiser des opportunités d'investissement autour de projets phares. Le Conseil de la Région déploiera les mesures requises pour encourager les partenariats à forte valeur ajoutée.

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

DAKHLA
FORUM D'AFFAIRES
MAROC-FRANCE

Du 23 au 25 octobre 2019
Dakhla-Oued Eddahab

**RENCONTREZ VOS FUTURS
PARTENAIRES ET DONNEZ
UN NOUVEL ÉLAN À VOS AFFAIRES**

CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

جهة المنطقة وادي الذهب
الطريق رقم 1000
المنطقة دakhla-Oued Eddahab

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Alors que le Maroc vient de fêter il y a quelques semaines les 20 années d'accession au trône de son Souverain, je suis heureuse et fière de prendre mon poste à l'Ambassade de France au Maroc et de succéder à Marie-Cécile Tardieu comme chef du service économique. Je veux saluer ici l'action de ma prédécesseur qui a porté haut pendant

4 ans le flambeau de l'amitié franco-marocaine sur le plan économique et a impulsé de nombreux partenariats que j'aurai à cœur de poursuivre au cours de ma mission.

Précédemment en poste à Bruxelles, les relations franco-marocaines ne me sont pas tout à fait inconnues puisque j'étais en charge de 2014 à 2016, au sein de la Direction Générale du Trésor du Ministère de l'économie et des finances français, du bureau Méditerranée, qui m'avait permis de suivre de près un certain nombre de dossiers structurants de notre relation bilatérale comme, parmi d'autres, la réalisation de la Ligne à grande vitesse Tanger-Casablanca ou la mise en place de la ligne de crédit PME à destination des PME marocaines désireuses d'acquérir des biens ou des équipements français.

Je serai, avec toute l'équipe du Service économique, mobilisée, dans les semaines et les mois à venir, pour faire vivre et enrichir ce partenariat d'exception qui caractérise la relation entre la France et le Maroc, au service de nos entreprises, de notre compétitivité partagée pour faire en sorte d'accompagner le Royaume dans ses nouvelles priorités économiques visant l'émergence d'un secteur privé compétitif et une croissance plus inclusive et créatrice d'emplois. ▀

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

3,7 %

C'est le taux de croissance que le gouvernement a retenu pour l'élaboration du budget 2020

Le 25 juillet 2019, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Benchaâbou, a présenté le cadre général de l'élaboration du projet de loi de finances 2020 lors du conseil du gouvernement. Il table sur une croissance de 3,7 % en 2020 et de 4 % à horizon 2022, ainsi que sur un déficit public de 3 % sur la période 2020-2022.

Les hypothèses sont un gaz butane à 350 dollars la tonne et une récolte céréalière moyenne de 70 millions de quintaux. Le gouvernement parie ainsi que le gaz butane confirmera son trend baissier : à 374 dollars à fin juillet 2019, il a déjà enregistré une baisse de 31 % en glissement annuel. L'objectif de la récolte céréalière semble pragmatique : si pour la campagne agricole 2018-2019, les rendements céréaliers ont été médiocres (estimés à 52 millions de quintaux), le Maroc a produit plus de 100 millions de quintaux en 2017 et 2018, grâce aux bonnes pluies.

Quant au déficit public, le gouvernement estime que les subventions aux produits de base s'élèveront à 13,6 milliards MAD en 2020, un chiffre équivalent à 2017, mais en baisse par rapport à 2018. À ces dépenses de compensation s'ajoute l'augmentation des dépenses allouées à la régionalisation et au dialogue social (1,1 et 6 milliards MAD). Pour compenser, le gouvernement parie sur une hausse des recettes, la rationalisation de l'administration et la réforme en cours des retraites et de la compensation.

▀ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

Dégradation de la balance commerciale marocaine de 4,9 % au terme du premier semestre

Au terme du premier semestre 2019, le déficit commercial du Maroc a augmenté de 4,9 %, s'élevant à 102,4 milliards MAD. Cette dégradation s'explique par la hausse plus rapide des importations (+3,8 %, soit +9,1 milliards MAD) que des exportations (+3,1 %, soit +4,4 milliards MAD). En conséquence, le taux de couverture a diminué de 0,4 point de pourcentage, passant de 59,5 % à 59,1 % en glissement annuel.

La hausse des importations est principalement due à l'acquisition d'avions pour l'équivalent de 7 milliards MAD à fin juin 2019, contre 314 millions MAD à la même période l'année précédente. Cette augmentation n'est pas compensée par la légère diminution d'importations des produits alimentaires et bruts, ni celle de la facture éner-

gétique. Quant aux exportations, les postes « aéronautique », « agriculture et agroalimentaire », « automobile », et « phosphates et dérivés » connaissent un accroissement de respectivement 12 %, 6,7 %, 1,7 % et 1,1 %. Les exportations de produits textile et cuir diminuent cependant de 1,2 %.

La couverture du déficit commercial par les recettes voyages et les envois de fonds des Marocains résidents à l'étranger s'est également détériorée, passant de 64,8 % à fin juin 2018 à 62,2 % l'année suivante à la même période. Dans le détail, les recettes voyages ont augmenté de 4,2 % (+1,3 milliards MAD) tandis que les recettes MRE ont diminué de 2,8 % (- 0,9 milliard MAD).

▀ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

L'innovation au cœur du Forum économique et de la transition écologique organisé à Casablanca par EDF et la région Occitanie

EDF a organisé un Forum économique et de la transition écologique les 4 et 5 septembre à Casablanca, en lien avec la région Occitanie. La délégation de la Région, conduite par Mme Agnès Langevine, vice-présidente en charge de la transition écologique, était composée d'une dizaine d'entreprises et du Président du réseau Leader Occitanie. Le Forum s'est articulé autour de trois séquences :

- les Rencontres Occitanie-Maroc en faveur de la transition écologique en présence de M. Moncef Belkhatat, vice-président de la région Casablanca-Settat. Y ont été conviés notamment des représentants du Secrétariat d'Etat chargé du développement durable, du Ministère de l'intérieur, de l'ONEE et de la CGEM. Ce fut l'occasion de présenter les ambitions et enjeux du Maroc et de l'Occitanie dans différents secteurs et d'échanger sur les collaborations possibles ;
- EDF Maroc, Leader Occitanie et l'EM Lyon Casablanca ont organisé la finale marocaine du concours EDF PULSE AFRICA qui a pour objectif de soutenir les innovations de startups et PME porteuses d'un projet innovant dans les domaines suivants : la production électrique off-grid, les services et usages électriques et l'accès à l'eau. Le prix Maroc a été remis à l'entreprise Azolis pour son projet de système de batteries haute performance intelligentes. Il sera présenté à la grande finale qui se tiendra à Paris le 21 novembre prochain ;
- les entreprises occitanes ont également rencontré le fondateur de « La Factory » au Technopark de Casablanca, qui leur a présenté les activités de l'incubateur et l'écosystème marocain de l'innovation.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Hélène Le Gal, nouvelle Ambassadrice de France au Maroc



Mme Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc.

© MEAE

Depuis septembre 2019, Mme Le Gal est la nouvelle Ambassadrice de France au Maroc. Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques en 1987, elle a occupé des fonctions variées tant en France qu'à l'international. Mme Le Gal a consacré 14 années de sa carrière à l'Afrique, qui est une priorité de la diplomatie française.

- **2016-2019** : Ambassadrice de France en Israël
- **2012-2016** : Conseillère Afrique à la Présidence de la République
- **2009-2012** : Consule générale de France à Québec
- **2005-2009** : Sous-directrice Afrique Centrale et Orientale, direction d'Afrique et de l'Océan Indien, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- **2002-2005** : Conseillère à la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (comité politique et de sécurité)
- **2000-2002** : Conseillère technique auprès du Ministre délégué à la Coopération à la Francophonie
- **1998-2000** : Première Secrétaire à l'Ambassade de France à Madrid
- **1994-1998** : Première Secrétaire à l'Ambassade de France à Tel Aviv
- **1992-1994** : Rédactrice à la sous-direction des Affaires Financières, direction des Affaires Economiques, Ministère des Affaires Etrangères
- **1990-1992** : Rédactrice à la sous-direction d'Afrique Centrale et Orientale, direction d'Afrique et de l'Océan Indien, Ministère des Affaires Etrangères
- **1988-1990** : Deuxième secrétaire à l'Ambassade de France à Ouagadougou

Mme Le Gal a été nommée au grade de Chevalier de l'Ordre national du Mérite en 2008 et de Chevalier de la Légion d'Honneur en 2012.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



L'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) a présenté son programme d'investissement de 51,6 milliards MAD pour la période 2019-2023. 26,1 Mds MAD seront mobilisés pour l'électricité et 25,5 Mds pour le secteur de l'eau ►►

Maroc Telecom a signé le 26 août une nouvelle convention d'investissement de 10 Mds MAD avec le gouvernement marocain pour la période 2019-2021. Ce programme d'investissement vise le développement et le renforcement de l'infrastructure de télécommunications, le déploiement du Haut et du Très Haut Débit mobile et fixe et la création de nouveaux emplois au Maroc. Cette 6^{ème} convention porte le volume global cumulé des investissements à plus de 68 Mds MAD depuis 2003 ►► **Crowdfunding** : le Conseil de Gouvernement, réuni le 22 août dernier, a approuvé le projet de loi relatif au financement collaboratif, dont l'objet est la mise en place d'un cadre juridique régissant ces activités

►► **Solar Decathlon Africa à Benguérir** : Le Solar Decathlon est une compétition universitaire internationale organisée par le Département américain de l'énergie depuis 2002. Dans ce cadre, les équipes conçoivent et construisent des maisons alimentées par l'énergie solaire. La 1^{ère} édition en Afrique est organisée à Benguérir avec l'appui de l'IRESSEN et de l'Université Mohammed VI Polytechnique. Deux équipes franco-marocaines participent à la compétition (sur 20) : Plug & Live (Université privée de Fès et EPF Ecole d'Ingénieur.e.s - Sceaux) et Africa Golden Ryad, (Ecole supérieure de Technologie de Fès et Université de Pau et des Pays de l'Adour).

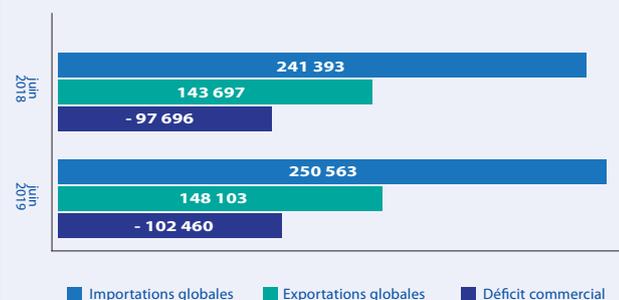
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



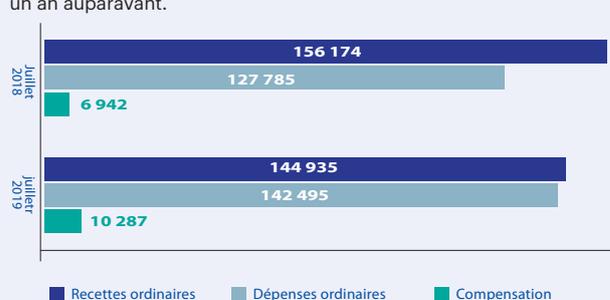
Balance commerciale

A fin juin 2019, le déficit commercial s'est aggravé de 4,9% par rapport à la même période en 2018.



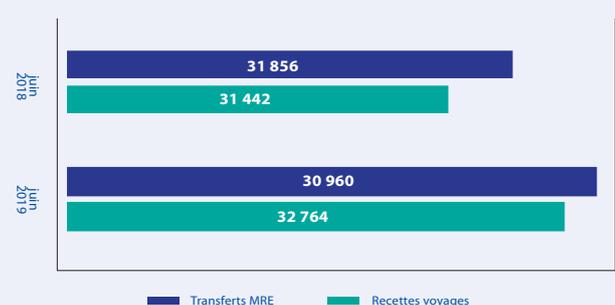
Finances publiques

A fin juillet 2019, la situation de la finance publique fait ressortir un déficit budgétaire de 28 milliards de dirhams contre 24 milliards de dirhams un an auparavant.



Transferts des MRE & Recettes Voyages

Les recettes de voyages et les transferts des MRE ont enregistré respectivement une hausse de 4,2% et une baisse 2,8% à fin juin 2019.



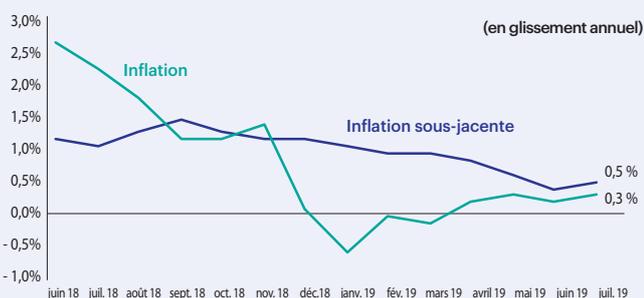
Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'août 2019, le MASI a enregistré une légère hausse de 0,8%, portant sa performance depuis le début de l'année à +3,05%.



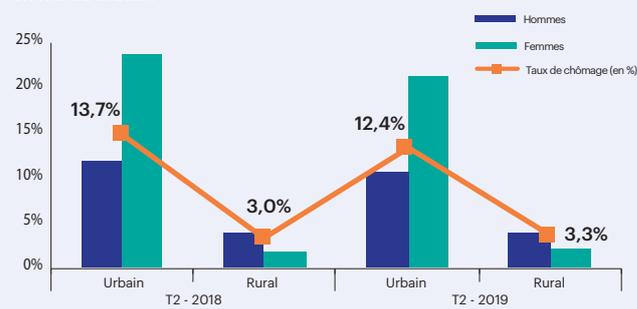
Inflation

En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 0,3% en juillet, après 0,2% au mois précédent. L'inflation sous-jacente, quant à elle, a enregistré une légère accélération de 0,4% à 0,5%.



Taux de chômage

Au terme du deuxième trimestre 2019, le taux de chômage a reculé de 6 points de base à 8,5%, avec une baisse importante de 13 Pds à 12,4% en milieu urbain.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	juin 18/	241 393	250 563	3,80 %
	Exportations globales (en mdh)	juin 19	143 697	148 103	3,07 %
	Déficit commercial		-97 696	-102 460	4,88 %
	Taux de couverture (en %)		59,53 %	59,11 %	-42,01 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		31 856	30 960	-2,81 %
	Recettes voyages (en mdh)		31 442	32 764	4,20 %
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	juillet 18/	1 280 063	1 339 940	4,68 %
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	juillet 19	225 866	231 781	2,62 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		175 806	200 522	14,06 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		1 009 283	1 059 373	4,96 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		857 276	900 565	5,05 %
	Crédit bancaire		850 925	894 048	5,07 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		265 381	273 459	3,04 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		173 590	177 398	2,19 %
	Crédits à la consommation (en mdh)		53 557	56 089	4,73 %
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	juillet 18/			
	Indice des prix à la consommation	juillet 19	120,1	120,2	0,08 %
	Produits alimentaires		129,0	127,5	-1,16 %
	Produits non-alimentaires		113,5	114,5	0,88 %
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	déc. 18/	10,95	10,63	-2,96 %	
1 \$ US	août 19	9,57	9,63	0,66 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(13 semaines)	déc. 18/	2,45 %	2,28 %	-17,0
	(26 semaines)	juillet 19	2,60 %	2,36 %	-24,0
	(52 semaines)		2,86 %	2,57 %	-29,0
(2 ans)		3,37 %	2,96 %	-41,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 18/	11 364,31	11 710,94	3,05 %
	MADEX (en points)	août 19	9 233,00	9 542,20	3,35 %
Activités sectorielles					
Énergie	Énergie appelée nette (GWh)	juin 18/	17 864	18 813	5,31 %
	Consommation d'électricité (GWh)	juin 19	14 798	14 912	0,77 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	juin 18/	39 730	40 409	1,71 %
		juin 19			
Mines	Chiffres d'affaires à l'exportation OCP (en mdh)	juin 18/	25 020	25 289	1,08 %
		juin 19			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	juin 18/	6 577	6 718	2,14 %
		juin 19			
Tourisme (milliers de touristes)	Nuitées dans les EHC	mai 18/	9 265	9 459	2,09 %
	Arrivées de touristes y compris MRE	mai 19	4 116	4 308	4,66 %
Marché d'Automobile	Ventes automobiles au Maroc (en unités)	juillet 18/	104 678	93 785	-10,41 %
		juillet 19			

Finance publique

À fin juillet 2019, la situation de la finance publique fait ressortir une aggravation du déficit budgétaire qui s'élève à 28 milliards de dirhams contre 24 milliards de dirhams un an auparavant, soit une hausse de 16,4 %. Cette évolution a résulté, notamment, d'une hausse de 11,5 % des dépenses ordinaires, en glissement annuel, conjuguée à une baisse de 7,2 % des recettes ordinaires.

Crédits bancaires

La dynamique des crédits bancaires s'est poursuivie au terme des sept premiers mois de l'année 2019. Ces derniers ont enregistré une progression de 5,1 % par rapport à la même période en 2018, pour atteindre 894,1 milliards de dirhams. Cette évolution a concerné, notamment, les crédits de trésorerie (+7,9 % ou 13,7 milliards de dirhams), les crédits à l'immobilier (+3 % ou 8,1 milliards de dirhams), les crédits à l'équipement (+2,2 % ou 3,8 milliards de dirhams) et les crédits à la consommation (+4,7 % ou 2,5 milliards de dirhams).

Les taux d'intérêt

Au cours du mois de juillet 2019, les taux moyens pondérés des bons du Trésor sur le marché primaire ont atteint un niveau historiquement bas, notamment pour les maturités longues. Ils ont enregistré globalement des baisses comprises entre 1 et 12 points de base par rapport aux taux de la dernière émission.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois d'août 2019, le MASI s'est établi à 11 710,94 points, affichant une performance annuelle de +3,05 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées respectivement par les secteurs Immobilier (+11,47 %), Distributeurs (+7,38 %) et Équipements électroniques et électriques (+5,26 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, les indices Loisirs et hôtels (-11,24 %), Sylviculture et papier (-3,24 %) et Services de transport (-1,18 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 601,9 milliards de dirhams, en hausse de 3,4 % par rapport à fin 2018.

Le franc CFA « sous pression » dans la CEMAC

Le franc CFA, monnaie commune à 14 pays africains, fêtera en 2020 ses 75 ans. Euler Hermes, en partenariat avec Allianz, saisit cette occasion pour publier, le 31 juillet dernier, une étude sur cette monnaie parfois contestée. Créé en 1945, avant la fin de l'ère coloniale, le franc CFA est aujourd'hui arrimé à l'euro. Il est utilisé au sein de deux zones monétaires : l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC). Les pays qui y ont recours ont l'obligation de déposer 50 % de leurs réserves de change au Trésor français.

Pour Euler Hermes et Allianz, les pays de la CEMAC sont « sous pression ». En effet, le commerce intra-régional (c'est-à-dire entre les membres de la zone) représente moins de 200 millions de dollars par an. Ce déficit d'intégration empêche les économies



de converger et fragilise l'adhésion à une monnaie commune. De plus, la monnaie est surévaluée dans plusieurs pays de la Communauté qui dépendent de l'export de pétrole. Il existe donc un faible risque de dévaluation dans les prochaines années. Par ailleurs la dette publique a sensiblement augmenté ces dernières années.

Dans les pays de l'UEMOA, le cas de figure semble meilleur selon Euler Hermes et Allianz. La dette a progressé, mais elle

reste gérable. Le franc CFA n'y est pas surévalué et le niveau de réserves de change est adéquat. Néanmoins, le commerce intra-régional y est également limité. Mais la situation de cette zone pourrait radicalement évoluer avec l'adoption prévue, mais probablement lointaine, de la monnaie commune Eco de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont plusieurs membres de l'UEMOA font partie. *

Oxford Business Group et l'OCP se penchent sur l'état de l'agriculture africaine

Oxford Business Group (OBG), en collaboration avec OCP, a publié en juillet une étude sur l'agriculture en Afrique en 2019. Elle réunit les données récentes sur le secteur et les enjeux auxquels il est confronté. Alors qu'elle emploie les 2/3 des Africains, l'agriculture ne représente que 15 % du PIB du continent. 90 % de l'activité est en effet de nature familiale.

Faisant face à une démographie particulièrement dynamique, l'Afrique devra pourtant augmenter de 60 % sa production agricole pour nourrir sa population. L'agriculture africaine reste néanmoins peu performante. Seulement 6 % des terres arables sont irriguées, contre 14 % en Amérique latine et 37 % en Asie.

« Le résultat du sous-investissement chronique et d'une mauvaise gouvernance est un secteur agricole qui n'a pas été capable de jouer un rôle dans des économies africaines en pleine mutation, soit en assurant une sécurité alimentaire, soit en créant des emplois, soit en réduisant la pauvreté », analyse le document.

Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) adopté en 2003 par les membres de l'Union africaine a pour ambition de consacrer 10 % des budgets publics à l'agriculture et d'atteindre une croissance de 6 % pour le secteur. Peu de pays ont rempli ces objectifs.

Même si les performances agricoles se sont améliorées depuis les années 90, cela demeure insuffisant pour faire face aux défis que



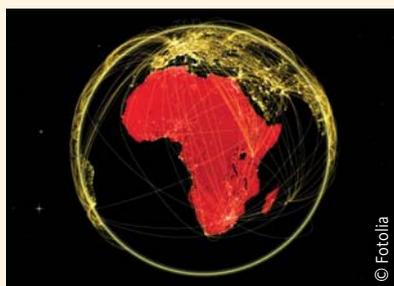
réserve l'avenir, notamment les impacts du changement climatique. Ceux-ci pourraient engendrer une hausse de l'insécurité alimentaire, qui s'était réduite ces dernières années. OBG reste néanmoins optimiste : les surfaces de production devraient augmenter et l'utilisation des fertilisants et des pesticides devrait se multiplier. Le document présente également une série de focus sur les enjeux de l'agriculture africaine (changement climatique, déficit commercial, déforestation...) et quelles pourraient être les solutions (fermes du futur...). Le PDG de OCP Africa, Karim Lotfi Senhadji, la Présidente de l'Alliance for a Green Revolution in Africa, Agnes Kalibata, ou encore le Ministre de l'Agriculture nigérian, Audu Ogeh, donnent aussi leurs points de vue. *

La zone de libre-échange continentale africaine entre en vigueur

Les pays membres de l'Union africaine (UA) ont franchi un pas décisif pour l'intégration économique du continent le 7 juillet dernier. Réunis à Niamey au Niger, ils ont lancé symboliquement la zone de libre-échange continentale (ZLEC). Le traité, inédit dans l'histoire africaine, a en effet atteint le seuil nécessaire de ratifications, fixé à 22 États, pour qu'il entre en vigueur. Le Maroc était représenté le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Nasser Bourita.

54 pays sur les 55 du continent ont signé le texte. Le Nigeria, jusque-là réticent, a finalement apposé sa signature lors de ce 12e sommet extraordinaire de l'UA. Aujourd'hui il reste seulement l'Érythrée qui a indiqué qu'elle comptait le faire.

« L'entrée en vigueur de la ZLEC est l'événement le plus important dans la vie de notre continent depuis la création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en 1963 et sa transforma-



© Fotolia

tion en Union africaine », a lancé l'hôte du sommet, le Président nigérien Mahamadou Issoufou, selon l'AFP.

D'après négociations ont eu lieu en coulisses du sommet sur le déploiement progressif de la ZLEC. Les discussions achoppent notamment sur le calendrier des réductions des droits de douane et « la vitesse à laquelle on les fait baisser », mais aussi sur la circulation de biens importés de l'étranger, selon une

source diplomatique citée par l'AFP. La mise en place des mécanismes prévus par le traité pourrait prendre plusieurs années.

La ZLEC débouchera sur un marché unique continental de 1,2 milliard de personnes. En 2017, à peine 16,6 % des exportations des pays africains étaient destinées à un autre pays du continent. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la phase de transition vers la ZLEC pourrait à elle seule induire un accroissement de 33 % du commerce intra-africain. *

LE SOMMELIER

DE RACINE

LE SOMMELIER DE RACINE

C'est votre caviste spécialiste depuis près de 20 ans. Plus de 800 références de vins de toutes gammes et de toutes régions. Un grand choix de premiers et seconds vins de Grands Crus Classés, de Vins du Monde, de Champagnes et Spiritueux de Luxe. Possibilité de préparation de commande par téléphone, de mise au frais avant réception, aide à l'élaboration de caves privées. Cadeaux d'entreprises et conseils personnalisés.



Adresse

13, Rue Bab El Irfane ex Ader(à côté du Stade Vélodrome) - Casablanca
Tél.: 05 22 95 00 24 - Email: sommelierderacine@gmail.com
Horaires d'ouverture : Du Lundi Au Samedi
De 11h À 13h30 (12H30 le Vendredi) De 15h À 19h45
Horaires recommandées : Avant 16h30

L'AVENIR, C'EST VOUS QUI L'EMMENEZ PLUS LOIN

Chaque jour, 7 nouvelles
entreprises font confiance
à Société Générale.



أنتم المستقبل



الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

- 22 Enseignement, les raisons d'un échec
- 25 Interview Mounir Ferram, Directeur du Pôle Enseignement et Formation de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc
- 26 Moncef Belkhayat, Homme d'affaires, ancien Ministre et Vice-Président de la Région de Casablanca-Settat
- 28 L'éducation : un vaste chantier

L'éducation au Maroc : un système à reconstruire



Le capital humain — et par conséquent le système éducatif — constitue la principale source de compétitivité d'un pays. Le développement de la Corée du Sud devenue aujourd'hui l'un des centres de l'innovation mondiale malgré ses faibles ressources en est l'exemple. Au Maroc, si d'importants progrès ont été accomplis en matière de scolarisation et de lutte contre l'analphabétisme, le niveau moyen des écoliers n'est pas suffisant pour leur permettre par la suite une bonne insertion professionnelle. En effet, s'ils ne sont pas intégrés dès l'enfance, certains acquis peuvent être difficilement rattrapés à l'âge adulte.

Dossier réalisé par Salima Marzak et coordonné par Nadia Kabbaj

Enseignement, les raisons d'un échec

Urgence de la généralisation de la scolarisation, marocanisation des effectifs d'enseignants et arabisation improvisée. Le système éducatif marocain a subi, depuis l'indépendance du Maroc, des changements radicaux qui n'ont pas eu l'effet souhaité. Aujourd'hui ce système produit une grande quantité de diplômés incapables de s'intégrer dans le tissu économique du pays ou de suivre l'évolution des entreprises marocaines.



Des réformes menées dans l'urgence

Pourquoi le système de l'enseignement marocain peine-t-il à produire des diplômés prêts s'insérer dans le tissu économique du pays ? Retour en 1956 : le Maroc comptait 200 étudiants universitaires, une centaine de bacheliers et environ 200 professeurs du secondaire pour une population de 11 millions d'habitants. « Il fallait donc reconstruire le pays, avec seulement cette part minime de la population qui était à l'université, et qui comprenait deux femmes seulement », a rappelé Saaïd Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique lors de son intervention à la 4^e édition du Morocco Today Forum. L'événement avait été organisé en juillet dernier par le groupe Le Matin sur le thème « Économie du Savoir et nouveau modèle de développement, l'opportunité de l'intangible ». Soixante ans plus tard, le taux de scolarisation est de plus de 99 % dans le primaire. Avant d'y arriver, le système éducatif marocain a fait face à trois contraintes majeures. La première était l'urgence de généraliser la scolarisation dont le taux se situait alors autour de 20 % pour le primaire. La deuxième difficulté fut la marocanisation des effectifs d'enseignants, car seul un professeur sur deux était marocain dans le primaire et 1 sur 10 dans le secondaire.

« Pour remplacer les ressortissants étrangers dans l'éducation, il fallait donc former, forcément à la va-vite, des enseignants marocains. Cette marocanisation des effectifs d'enseignants s'est faite, il faut bien le reconnaître, dans l'urgence et au détriment de la qualité de formation », admet Saaïd Amzazi. La troisième contrainte fut l'arabisation de notre système éducatif, qui a produit

Chaque année, 240 000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. Ils sont répartis en trois groupes d'effectifs équivalents, soit 80 000 personnes. Le premier groupe quitte le Maroc à la recherche d'un travail ou pour compléter ses études. Le deuxième décroche un poste dans son pays natal. Le troisième ne trouve pas d'emploi. « Ce dernier groupe souffre d'une inadéquation entre la formation qu'il a suivie et les exigences du marché de l'emploi », précise Moncef Belkhayat, homme d'affaires, ancien Ministre et vice-président de la région de Casablanca-Settat.

sa première génération de bacheliers en 1989. « Du jour au lendemain, des enseignants formés en français et qui dispensaient leurs cours en français ont dû, encore une fois dans la précipitation, passer d'un enseignement des maths, de la physique, de la chimie et des sciences naturelles en arabe, avec des manuels en arabe, et emmagasiner tout un nouveau lexique de termes techniques en arabe, élaboré dans la précipitation la plus totale », précise le Ministre.

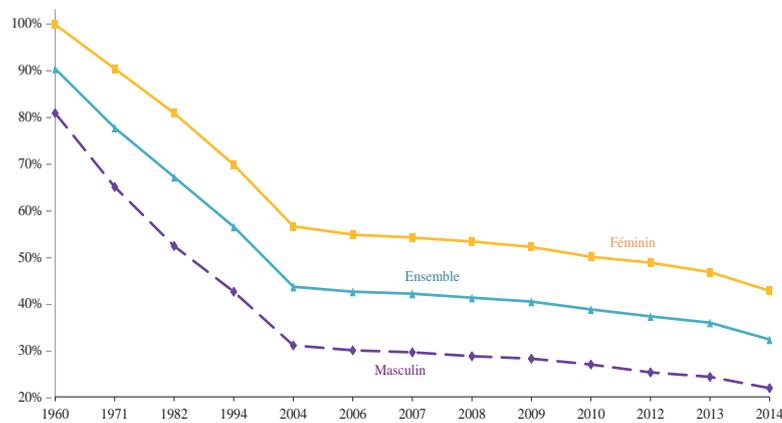
Une fracture profonde au sein du système éducatif

C'était le début de la fin : le Maroc assistait à la naissance d'une fracture sociale au sein de son système éducatif. « Au Maroc, la société urbaine compte deux groupes qui coexistent. Le premier est multilingue. C'est la classe moyenne qui a la possibilité, avec la couverture sociale d'avoir accès à des services de l'État plutôt d'ordre privé. Aller en clinique, voyager, accéder à l'école privée. Cette frange représente environ 20 % de la population urbaine. Le deuxième groupe appartient aux classes moyennes inférieures C et D qui n'ont pas accès à ces services par manque de moyens », précise Moncef Belkhatat. Les élèves aisés se sont donc naturellement tournés vers les écoles étrangères ou privées. Les moins fortunés, eux, ont fait face à une marocanisation trop rapide et à une arabisation improvisée dénuée de stratégie. « Certains ont parlé d'ailleurs d'une réforme "inachevée", car celle-ci n'a pas pu être étendue à l'enseignement supérieur », rappelle de son côté Saaid Amzazi. Cette massification a pesé sur les universités marocaines.

Des répercussions sur l'enseignement supérieur et l'employabilité des jeunes

Selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur le sujet, les universités publiques marocaines subissent une pression due à la massification de l'enseignement. La qualité de leurs prestations et la quantité d'étudiants qu'elles peuvent absorber ne correspondent pas aux objectifs fixés. « Seulement 20 % des filières universitaires répondent

Evolution du taux d'analphabétisme (10 ans et plus) au niveau national par sexe



Source : Tableau de bord social publié en juillet 2019 par la DEPF, Ministère des Finances

L'école n'anticipe pas suffisamment les évolutions des métiers, notamment le phénomène de digitalisation.

aux besoins actuels du marché », explique Moncef Belkhatat.

Des métiers comme le tourisme, l'offshoring, l'automobile, l'aéronautique, les ports, la logistique ou encore la distribution peinent à trouver des candidats et les universités ne s'y sont toujours pas adaptées. Au contraire, d'autres filières ont des effectifs en surnombre, mais ne répondent pas forcément aux défis que le Maroc souhaite relever. « Le modèle économique du Maroc est fondé sur le renforcement de l'infrastructure. Nous avons des filières d'avenir pour l'essentiel déjà existantes, sur lesquelles il faut miser avant la fin des grands chantiers d'infrastructures », nous explique Mehdi El Yousfi, Directeur Général du cabinet Diorh. Selon ce professionnel de la formation continue, l'enseignement supérieur doit être fondamentalement renforcé dans les technologies de l'information (informatique, web, infrastructures informatiques...).

Préparer les écoliers aux métiers du futur

Alors, comment se préparer aux nouveaux métiers qui seront créés dans les prochaines décennies sachant que l'enseignement marocain ne peut pas



Chiffres clés : les indicateurs de scolarisation

- **4 322 623** élèves scolarisés dans l'enseignement primaire public et privé en 2017-2018 contre 3 842 000 en 2000-2001, soit un accroissement annuel moyen de 1,7 %
- **699 265** enfants scolarisés dans le préscolaire en 2017-2018 dont 44,8 % de filles.
- **Taux** de scolarisation de **62,7 %** dans le préscolaire traditionnel (43 % sont des filles), soit un taux spécifique de scolarisation de 49,8 % sur le plan national et de 45 % pour les filles. En milieu rural, ce taux a atteint globalement 35,7 % et 26,4 % pour les filles durant la même période.
- **Taux** d'encadrement de **17,9** enfants par éducateur en 2017-2018 (18,7 au préscolaire moderne public et 17,5 au préscolaire traditionnel).

Source : Tableau de bord social publié en juillet 2019 par la DEPF, Ministère des Finances

ZOOM L'éducation au Maroc : un système à reconstruire

» suivre les tendances actuelles ? C'est un vœu pieux selon Mehdi El Yousfi qui recommande plutôt la formation continue et professionnelle. La première pour rester à jour face aux dernières avancées technologiques, la deuxième pour permettre à ceux qui le souhaitent de réussir leur virage professionnel. L'université, quant à elle, devrait se focaliser sur la production de diplômés capables d'intégrer rapidement la vie active, armés de soft skills qui s'ajoutent à leur bagage technique.

L'enseignement secondaire est également pointé du doigt, ne serait-ce que pour le manque de visibilité et d'orientation dont souffrent les étudiants. Le primaire, pour sa part, ne prépare pas les écoliers à l'étape d'après. Quant au préscolaire, l'offre n'est pas du tout suffisante. Sous d'autres cieux, l'enfant est pris en charge depuis son plus jeune âge. Dans les pays scandinaves, les jeunes suivent un cursus de scolarisation qui leur permet d'avoir une formation généraliste jusqu'à 14 ans. Au-delà, certains décident d'opter pour un bac qui leur donne accès à l'université. D'autres choisissent la formation professionnelle pour apprendre un métier et accompagner le développement économique de leur pays.

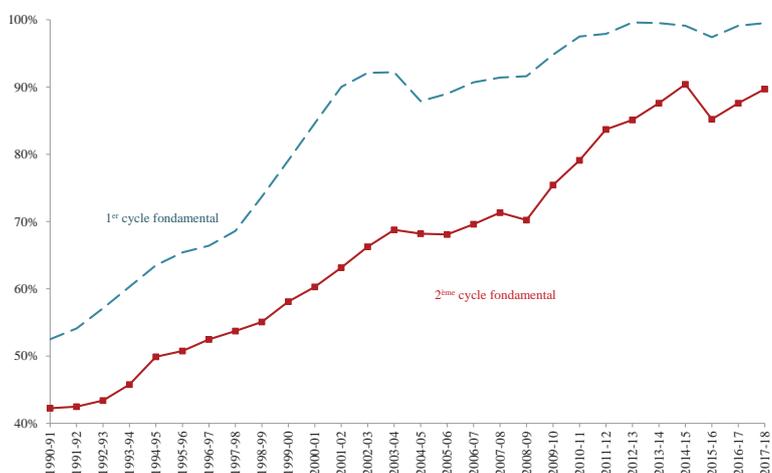
Le privé, partenaire ou rival ?

À toutes les étapes de la vie scolaire, le privé peut être un véritable partenaire de la stratégie publique. « Je pense que le succès de l'école privée n'est pas un phénomène de mode. L'école privée obtient des résultats. Il n'y a qu'à voir les taux de réussite aux examens nationaux que les écoles privées obtiennent, souvent supérieurs à 95 % au bac, avec en grande partie avec mention », indique Moncef Belkhatat. Cela est possible en partie parce que ces écoles fournissent un enseignement bilingue, voire trilingue, et contribuent à développer des aptitudes et connaissances permettant aux étudiants de mieux attaquer la vie universitaire, de maximiser leurs chances de réussir leur carrière professionnelle et leur insertion sociale.

Malgré cela, l'école privée est souvent pointée du doigt pour la cherté des cursus qu'elle offre. La Banque mondiale a d'ailleurs souligné dans son dernier rapport que la facturation moyenne dans l'enseignement supérieur se situait aux alentours de 70 000 dirhams par an sans compter les frais de logement et autres charges journalières, pour un cursus de quatre ans. Seule l'élite marocaine peut se permettre ces frais dissuasifs pour les autres catégories sociales. Autre élément pointé du doigt par la Banque mondiale, l'absence d'indicateurs de qualité de l'enseignement. D'où le discrédit qui s'est abattu sur les établissements privés ces dernières années. *

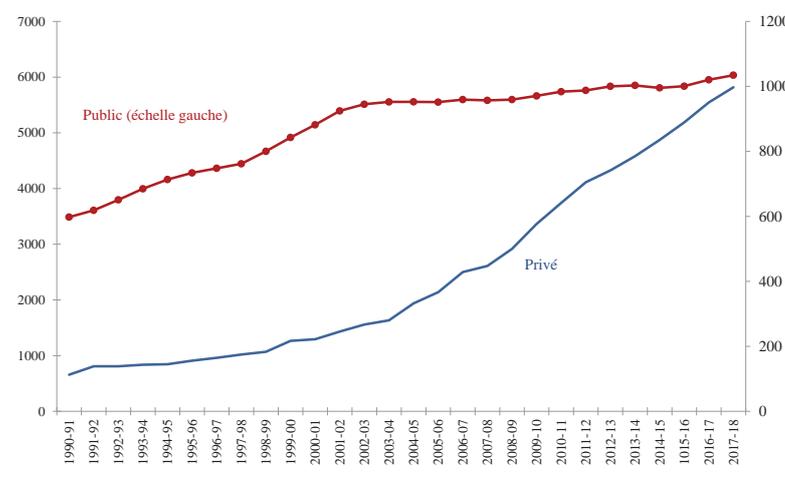
Salima Marzak

Evolution du taux spécifique de scolarisation par cycle



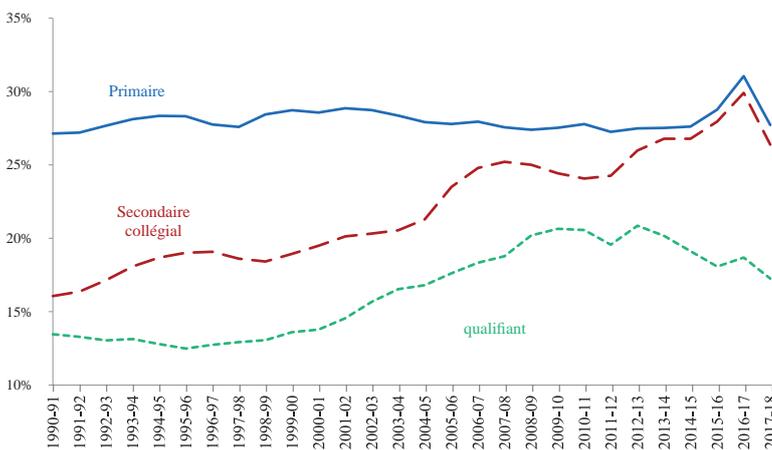
Source : Tableau de bord social publié en juillet 2019 par la DEPF, Ministère des Finances

Évolution des effectifs scolarisés par secteur (en milliers)



Source : Tableau de bord social publié en juillet 2019 par la DEPF, Ministère des Finances

Evolution du taux d'encadrement par cycle



Source : Tableau de bord social publié en juillet 2019 par la DEPF, Ministère des Finances

« Le Maroc ne tire pas profit de ses ressources humaines »



**Interview Mounir Ferram,
Directeur du Pôle Enseignement et Formation de la
Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc**

Conjoncture : Quelles sont les softs skills que recherchent les entreprises chez les diplômés marocains ?

Mounir Ferram : Les soft skills renvoient aux attitudes et traits de caractère. Ils se relient le plus souvent à l'intelligence émotionnelle et s'apprécient en fonction de la capacité comportementale d'une personne à affronter une ou différentes situations données. Les soft skills s'opposent en cela aux hard skills qui font référence au savoir-faire. En l'occurrence, toutes les connaissances et compétences acquises en recourant à des formations, à des savoirs et des compétences techniques.

La complexité des marchés, leur évolutivité et leur constante mutation, l'imprévisibilité économique devenant chronique, requièrent l'appui sur des ressorts incontournables à l'instar de l'agilité, la résilience, l'adaptation au changement.

En matière économique, le Maroc a fait le choix du libéralisme et de l'ouverture sur le marché international. Par conséquent, ses entreprises n'échappent pas à la nécessité de se doter d'un capital humain performant dont la composante soft skills est décisive à savoir : les aptitudes relationnelles, le travail en équipe, le partage des connaissances, faire émerger une dynamique d'équipe ainsi qu'une contribution active pour atteindre les objectifs de croissance et de développement.

Quels coûts engendrent le manque ou l'absence de ces softs skills pour nos entreprises marocaines ?

La nécessité d'assurer une croissance économique forte et durable s'impose à nos entreprises. D'emblée la maîtrise des mécanismes de cette croissance, de ses déterminants et de ses sources est essentielle. Elle ne peut s'acquérir sans une performance systémique centrée sur l'humain avec ses capacités d'adaptation, d'innovation et de génération de valeurs. Le non-recours aux soft skills engendre un coût néfaste pour les entreprises marocaines en termes de capacités d'évoluer et de performer. Différents constats convergent vers ce fait regrettable. En effet, 89 % des échecs en recrutement sont dus aux comportements contre-productifs, au manque d'intelligence émotionnelle, de motivation, de leadership, et seulement 11 % sont dus à un déficit de compétences techniques.

Comment faire en sorte que les lauréats du système marocain assimilent ces softs skills et à quel moment du cursus scolaire ?

Les soft skills englobent des qualités relationnelles fondamentales : la capacité à travailler en équipe, le sens des responsabilités, la créativité et l'autonomie... Ils sont d'un apport transversal et continu.

Ils doivent donc s'acquérir dès l'école et sont indispensables pour réussir dans un marché dynamique, fortement concurrentiel et en perpétuelle transmutation.

Quel est votre regard sur la réforme de l'enseignement en cours ?

La qualité de l'enseignement est l'un des principaux défis auxquels sont confrontés nombre de pays dans le monde, et le Maroc est fortement concerné. Depuis l'Indépendance, le système éducatif marocain a été sujet à plusieurs réformes, impliquant des moyens et des efforts considérables. À mon sens, la réforme de l'enseignement n'est pas dissociée de l'orientation que l'on souhaite donner au développement : un projet de société. Si l'on veut que l'enseignement parvienne à être un levier d'épanouissement socio-économique, il faut élaborer une vision attrayante, mobilisatrice et mettre en synergie solidaire, citoyenne, les acteurs concernés par cette vision. Suivront, ensuite, les politiques de mise en œuvre dans une logique intégrée et ouverte sur le monde.

Bien entendu, les mesures évoquées tendent de répondre aux objectifs d'équité, de qualité et de modernisation : langues étrangères, le numérique comme moyen d'apprentissage... Toutefois, nous vivons une véritable transformation socio-économique et de nouvelles technologies apparaissent et reconfigurent continuellement nos marchés. Le big data ou l'intelligence artificielle génèrent de nouveaux usages auprès des clients et des entreprises de même que de nouveaux métiers. Ainsi, 50 % des emplois pourraient être impactés par le digital, 20 % de ceux actuels pourraient disparaître sous l'effet de la transformation technologique et 85 % de ceux de 2030 n'ont pas encore été inventés.

Les acteurs économiques doivent sans cesse se remettre en question, faire preuve de résilience, d'agilité, l'école ne fera pas exception. Il est crucial pour le Maroc de renforcer l'engagement de ses ressources humaines face à ces mutations, d'anticiper leurs évolutions par des dispositifs pertinents et agiles : formation continue, observatoire des nouveaux métiers...

À votre avis, le Maroc peut-il réussir son pari pour l'enseignement à l'horizon 2030 ?

À vrai dire le Maroc ne tire pas un grand bénéfice de ses ressources humaines et de leurs potentialités. Réussir ce pari ne pourra que consolider davantage son essor socio-économique. Tout est possible ! La fatalité est l'excuse des âmes sans volonté. *

► Propos recueillis par Salima Marzak

« Il est primordial de rendre aux enseignants la place qu'ils méritent dans l'économie et la société »

Moncef Belkhayat, Homme d'affaires, ancien Ministre et Vice-Président de la Région de Casablanca-Settat



Conjoncture : Du point de vue des recruteurs, quelles sont, selon vous, les principales lacunes des lauréats du système d'enseignement marocain ?

Moncef Belkhayat : Au Maroc, avant de faire un recrutement, nous menons généralement une longue réflexion. D'abord parce que, dans le cas où le candidat ne donne pas satisfaction, le licencié coûte très cher pour l'entrepreneur marocain. Il y a ensuite le problème de la fiscalité, celui de la différence entre le salaire brut et le net. À ce propos, nous sommes peut-être l'un des pays les plus taxés dans le monde. Une fois qu'on a décidé de recruter, on se heurte en plus à la difficulté de trouver des compétences, surtout sur certains métiers où la concurrence n'est plus qu'avec des entreprises marocaines, mais avec celles d'Europe, d'Amérique du Nord et même du Moyen-Orient. Car beaucoup de jeunes décident aujourd'hui d'immigrer. Ces problèmes, nous les rencontrons essentiellement dans le secteur des IT et pour recruter des managers spécialisés. En plus de la rareté de la ressource, nous avons un dernier défi, celui de la maîtrise des langues. On peut trouver des jeunes qui maîtrisent leur métier, mais qui ont des soucis de communication et, par conséquent, des soucis de productivité.

Pourquoi le système d'enseignement marocain ne remplit-il pas, aujourd'hui, complètement sa mission ?

La vraie question est : pourquoi cette faillite du système marocain ? Il s'est tout simplement désintégré. Il y a débord des matières qui sont enseignées en arabe. Une fois à l'université, l'étudiant doit se réadapter pour étudier en français, notamment les matières scientifiques. Pour ceux ayant choisi les filières littéraires, leur vie scolaire entière sera en arabe. À leur sortie de l'université, ils regagnent le groupe de jeunes victimes d'inadéquation entre la formation et le marché du travail. Par ailleurs, il y avait un problème dans le préscolaire puisque les enfants n'étaient admis à l'école qu'à partir de sept ans. Si un enfant n'est pas éduqué aux notions de civisme entre trois et six ans, cela est très compliqué de lui donner un cadre une fois qu'il arrive à l'école. L'enseignant n'étant pas respecté par ces élèves qui n'ont pas eu d'édu-

cation au civisme, a décroché et s'est désintéressé. D'où cette désintégration du système éducatif. Il faut maintenant le reconstruire. Le Ministre actuel fait de l'excellent travail sur le préscolaire. On se dirige vers un ensemble cohérent, avec une stratégie où un enfant de quatre ans intègre l'école et y reste jusqu'à 14 ans pour ensuite choisir entre un cursus bac-université ou une formation professionnelle avec des professeurs engagés, motivés et avec un bon niveau.

Ne faut-il pas un plan d'action pour y remédier ?

Quand vous réformez un secteur, vous le faites de manière globale. Dans l'éducation, poste budgétivore qui pèse près de 55 milliards de dirhams sur le budget de l'État, la vraie problématique est de trouver les bons enseignants. Le Ministère doit mettre en place un vrai plan d'urgence et une vraie stratégie d'urgence pour former les formateurs. Je suis de ceux qui préconisent, et je n'ai pas de honte par rapport à cela, que quand on manque de formateurs, il ne faut pas hésiter à en faire venir de l'étranger afin de former les premiers groupes de formateurs qui, à leur tour, formeront d'autres enseignants marocains.

Il faut initier ce cycle, notamment pour les langues, car nous avons décidé d'ouvrir l'enseignement dans ce sens et nous avons une économie et des filières ouvertes sur le reste du monde.

Aussi, quand on fait un métier, on le fait par passion. C'est pourquoi le plus important est de valoriser le métier d'enseignant et de professeur, le rendre attractif. Dans cette optique, il est important de déployer toute une stratégie dont les points clés sont la rémunération, la motivation et l'environnement de travail. Rendre au professeur et à l'enseignant la place qu'ils méritent dans l'économie et la société est primordial. Je pense que si, aujourd'hui, il y a une priorité c'est celle de préparer les prochaines générations de formateurs de demain. Il faut laisser les équipes en place et opérationnaliser ces décisions stratégiques. Les résultats, eux, ne seront pas visibles avant 6 ou 7 ans.

Par ailleurs, en ce qui concerne les nombreux jeunes en recherche d'emploi, une partie peut être sauvée grâce à la formation professionnelle. Le reste doit avoir accès à des formations spécifiques pour l'aider à s'insérer dans la société et l'économie marocaines.

Ma conclusion ? Il faut un choc économique au Maroc afin qu'il retrouve les 6 à 8% de croissance permettant à son économie d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ce choc nous ferait gagner du temps.

Que pensez-vous du projet d'intégration des langues étrangères dans l'enseignement ?

Le cursus de scolarisation des enfants leur permet d'avoir une formation généraliste jusqu'à l'âge de 14 ans. Au-delà, il y en a qui décident pour le cursus bac-université. D'autres pour la formation professionnelle afin d'apprendre un métier. 90 % des métiers d'aujourd'hui vont changer dans 20 ou 30 ans. Il faut anticiper ces évolutions et y préparer nos enfants. C'est pourquoi je pense que notre Ministre actuel de l'éducation nationale fait du bon travail, un chantier initié par Mohamed Hassad avant lui. Sa mission consiste à rétablir la pratique des langues étrangères au sein du cursus scolaire. Bien sûr, nos langues nationales sont l'arabe et l'amazigh. Nos enfants doivent donc les apprendre. Mais je crois que, sur les matières techniques, les langues étrangères permettent de les outiller face aux métiers de demain.

De plus, l'économie marocaine est ouverte sur le monde extérieur. Tourisme, programmes sectoriels, automobile, aéronautique et offshoring sont par exemple des secteurs sur lesquelles le Maroc a misé et qui deviennent des succès. Tous ces métiers nécessitent une maîtrise des langues étrangères. Il y a également lieu d'inclure une grosse dose d'informatique et de digital au sein du cursus scolaire.



« Le plus important est de valoriser le métier d'enseignant et de professeur, de le rendre attractif. Dans cette optique, il est important de déployer toute une stratégie dont les points clés sont la rémunération, la motivation et l'environnement de travail . »

Dans ce cas, comment devrait être organisé l'enseignement au Maroc ?

À partir de 14 ou 15 ans, nous devons être capables de faire un choix. Enseignants, école, parents et élèves doivent se pencher sur ce qu'il faut faire pour la suite des études. Soit opter pour un bac et des études universitaires dans des filières où le besoin se fait sentir, ou la formation professionnelle pour être suffisamment outillé et accompagner le développement de l'économie marocaine. *

► Propos recueillis par Salima Marzak

Enseignant, un métier en danger

Selon l'enquête IPSE conduite par l'ONDH en 2017, une grande majorité des enseignants du primaire ne disposent pas des compétences nécessaires pour remplir leur mission. À l'origine de ce phénomène, la faiblesse du niveau des candidats attirés par l'enseignement. Plus de 60 % de ceux recrutés avec le statut contractuel ont décroché leur bac sans mention. Près de 75 % d'entre eux ont même redoublé au moins une fois pendant leurs études. Alors que dans des pays développés, les professeurs sont choisis parmi l'élite des bacheliers, devenir enseignant au Maroc est la dernière alternative de ceux qui n'ont pas pu faire mieux. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que le métier ne soit pas attractif. Il suffit de voir le système de rémunération et de promotion actuel. Un enseignant débutant démarre sa carrière avec un salaire mensuel de 5 000 dirhams qui atteindra 6 500 dirhams après 10 ans pour plafonner à 10 000 dirhams en fin de parcours.



Pour séduire, la profession doit être revalorisée, avec des plans d'évolution bien étudiés et une grille salariale au diapason du niveau de vie actuel. Ce n'est que de cette façon que l'objectif d'y attirer 20 000 « super » bacheliers par an sera rempli.

L'éducation : un vaste chantier

Redonner confiance aux enseignants, leur assurer des formations plus poussées, offrir des cursus alternatifs aux élèves, poursuivre la lutte contre l'abandon scolaire... Zoom sur les chantiers de la réforme de l'enseignement.

Le renouvellement du métier d'enseignant est aujourd'hui l'une des conditions sine qua non pour reconstruire le système éducatif marocain. « Notre ministère a mis en place depuis la dernière rentrée scolaire une nouvelle mouture de formation des enseignants qui se fait sur cinq ans, avec des modules de Sciences de l'éducation dès la première année et deux dernières années d'alternance entre formation et stage in situ, en classe », a annoncé Saaïd Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, lors de la 4^e édition du Morocco Today Forum organisé en juillet dernier par le groupe Le Matin. Les bacheliers inscrits dans ces formations sont sélectionnés sur la base de leurs compétences disciplinaires et linguistiques. Ils devront, en plus, à la fin de leur formation réussir un concours d'aptitude sans lequel ils ne pourront pas enseigner. Il faudra donc attendre 2023 pour que la première promotion de ces enseignants de nouvelle génération rejoigne les rangs de nos formateurs. Au total, 200 000 nouveaux enseignants seront recrutés d'ici à 2030, pour compenser les départs à la retraite.

Le préscolaire obligatoire dès trois ans

Par ailleurs, le chantier pédagogique en cours, prévoit l'introduction de nouvelles approches telles que la lecture précoce, le retour à la méthode syllabique et l'approche actionnelle pour les langues d'une part, ainsi que la pédagogie de l'erreur pour les mathématiques et la démarche d'investigation pour les sciences d'autre part. « De cette façon, nous espérons améliorer significativement les scores de nos élèves dans les évaluations internationales TIMMS et PIRLS ou encore PISA », explique le Ministre.

En outre, l'instauration du préscolaire obligatoire à partir de l'âge de trois ans permet aux plus jeunes une scolarisation précoce et une initiation plus facile au civisme et aux règles de vie en communauté. « Il est démontré aujourd'hui que chaque année de scolarisation supplémentaire se traduit par une hausse d'un point de PIB annuel pour le pays et une hausse de 10 % des revenus d'une personne », souligne Saaïd Amzazi.

Et pour lutter contre l'abandon scolaire, la délicate transition primaire-secondaire, particulièrement en milieu rural où elle signe souvent l'arrêt de la scolarisation, fait désormais l'objet d'une attention particulière avec un accompagnement d'orientation qui se focalise sur l'élaboration d'un projet personnel par l'élève. « Nous agissons, par ailleurs, en aval de l'abandon scolaire, puisque ce sont actuellement plus de 70 000 élèves en abandon scolaire qui sont pris en charge dans les écoles de la deuxième chance pour leur permettre de retourner à l'école, ou leur faire acquérir des compétences professionnelles devant les conduire à la vie active », explique le Ministre.

La transition secondaire-supérieur est également sensible pour les étudiants. C'est sur la base de ce constat qu'une nouvelle architecture pédagogique sera lancée dès la rentrée 2020, axée sur le modèle du « Bachelor ». Il s'agit d'un cursus qui bénéficiera d'une année fondatrice afin d'améliorer la transition secondaire-supérieur, d'ouvrir l'étudiant à des modules différents de la discipline choisie, de commencer son renforcement linguistique en français et en anglais et de lui permettre de conforter son choix d'orientation », précise Saaïd Amzazi. Ce cursus a été pensé pour développer l'employabilité des jeunes.

Une orientation professionnelle active

Côté orientation scolaire, finis les choix de filières par défaut. Pour accéder à l'université, les bacheliers devront passer désormais par un processus d'orientation active, promet le Ministère de tutelle. Une occasion aussi de réformer les approches pédagogiques, en renforçant par exemple l'outil numérique dans les méthodes d'apprentissage. Une idée que défend également Najat Vallaud-Belkacem, ancienne Ministre française de l'Éducation Nationale. « Les jeunes, nos jeunes dans tous les pays, doivent maîtriser l'outil informatique dans son état actuel et anticiper son état à venir. », a-t-elle déclaré lors du Morocco Today Forum.

Pour cette raison, le Maroc est décidé à faire bénéficier tous les étudiants, toutes filières confondues, d'une formation de base en TIC. Une autre formation sera intégrée à toutes les filières. Elle portera sur les softs skills. *

► Salima Marzak

Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

- **Juridique** : Référentiel commun des prix immobiliers :
quelles sont les nouveautés ?

Référentiel commun des prix immobiliers : quelles sont les nouveautés ?

Le nouveau référentiel commun des prix immobiliers entre la Direction Générale des Impôts (DGI) et la conservation foncière est entré en vigueur le 1er juillet 2019 à Casablanca. Il sera généralisé d'ici juin 2020 à toutes les villes du Royaume. Éclairage.



Mohamed Chorfi,
Expert-Comptable formateur,
ex-membre de la CNRF

Décidé au cours des Assises fiscales qui se sont tenues en avril dernier, le nouveau référentiel commun des prix a été élaboré dans le cadre d'un partenariat entre la DGI, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC), la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI), Bank Al-Maghrib, le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc et l'Agence Urbaine de Casablanca.

La base de données sera actualisée chaque année sur la base des contrats de vente réalisés dans chaque zone durant les douze derniers mois.

A quoi sert le référentiel commun des prix immobiliers ?

Le référentiel commun des prix immobiliers est un document élaboré pour les besoins du calcul de l'impôt sur le revenu au titre des profits fonciers (IR/PF ex-TPI) et des droits de conservation foncière correspondants aux opérations d'immatriculation des propriétés immobilières (lotissement, promotion immobilière...).

Il vise à donner une idée sur la valeur moyenne en dirhams du m² pour la vente des biens immobiliers déclinée par ville, zone géographique, préfecture/province, arrondissement/commune, ainsi que par famille de consistance (terrain nu ou immeubles construits) et par consistance (terrain nu équipé avec l'affectation du bien immeuble bâti et le nombre d'étages ou la superficie pour les villas). Les prix figurant sur ce référentiel repré-

sentent des moyennes qui ne constituent en aucun cas une évaluation directe d'un bien immobilier, précise la DGI. Ainsi, ces prix ne sont opposables qu'à l'administration fiscale et non au contribuable. Il permet aux citoyens de disposer du même niveau d'information que l'administration, d'éviter des redressements de valeur et de réduire les réclamations et les contentieux administratifs et judiciaires.

Quels sont les apports de la nouvelle version ?

La nouvelle base de données des prix est digitalisée et accessible au public.

Autre nouveauté, un prix unique à usage mixte a été fixé. Ce prix est applicable à la cession du bien immobilier à l'état neuf. Un taux d'abattement de vétusté est ensuite appliqué : 20 % pour les immeubles récents, soit une valeur vénale de 80 % et 30 % pour les immeubles anciens, soit une

valeur vénale de 70 %. À noter que dans l'ancien référentiel, on distingue le bien récent (âgé de 6 à 15 ans) du bien ancien (âgé de plus de 15 ans).

D'autres abattements sont également appliqués : 50 % pour les cours, balcons, terrasses, sous-sols non aménagés..., 25 % pour les piscines et 10 % pour les parkings à ciel ouvert.

Autre nouveauté, le référentiel a été étendu aux constructions ou aux terrains nus équipés pour la construction d'immeubles affectés à un usage professionnel (activité commerciale, industrielle, artisanale, touristique et agricole).

Pour les cas non prévus et ainsi que pour les particuliers, le contribuable peut au préalable saisir l'administration fiscale pour l'évaluation de son bien. Cette valeur sera également prise en compte pour la détermination des droits de conservation foncière.

Exemple 1 : appartement situé dans un immeuble récent âgé de moins de 10 ans

Prix du référentiel neuf = 20 000 dirhams/m²

Superficie = 120 m² dont 20 m² de terrasse

Abattement de vétusté = 20 % soit 4 000 dirhams/m²

Prix net = 16 000 dirhams/m²

Prix de référence de l'appartement = 100 m² x 16 000 dh = 1 600 000 dirhams

Prix de référence de la terrasse = 20 m² x 8 000 dh (50 %) = 160 000 dirhams

⇒ Prix de l'appartement selon le référentiel = 1 600 000 + 160 000 = 1 760 000 dirhams, à comparer au prix de vente stipulé dans l'acte de cession.

Quel est l'impact du référentiel commun des prix de l'immobilier ?

Les prix mentionnés dans ce référentiel servent à liquider les droits de conservation foncière et à déterminer l'IR lié au profit immobilier généré par les transactions. Cela permet en outre de régler les relations entre les intervenants et de lutter contre la sous-déclaration.

Toutefois, ce référentiel détermine un prix au mètre carré de référence fixé par zone, mais ne tient pas compte de toutes les rues ou de l'ensemble des biens, d'où l'interprétation des données publiées. Par exemple, il ne considère pas certains critères pouvant impacter la valeur réelle du bien tels que le fait qu'un logement ne soit pas ensoleillé ou qu'il soit situé dans un immeuble mal conçu.

Autre effet : l'augmentation des droits d'inscription à la conservation foncière, des droits hypothécaires ainsi que des autres droits de mutation.

Enfin, les redressements fiscaux deviennent quasi systématiques pour toute transaction du fait que les prix sont fixés en commun accord entre l'Administration et les professionnels de l'immobilier.

Quelles sont les sanctions ?

En ce qui concerne les sanctions d'assiette, selon l'article 186 du Code Général des Impôts, la majoration s'élève à 20 % des droits complémentaires.

Pour les sanctions de recouvrement (article 208) la pénalité est de 10 % augmentée des majorations de retard soit 5 % pour le premier mois de retard et de 0,5 % par mois ou fraction de mois supplémentaire (soit 6 % par an).

En cas de taxation d'office pour défaut de dépôt de déclaration et après la procédure de taxation d'office prévue par l'article 228, la base d'imposition à l'IR est égale au prix de cession diminué de 20 %.

Si le contribuable effectue une déclaration rectificative spontanée hors délai (article 184) la majoration d'assiette n'est que de 5 % applicable au montant des droits complémentaires et les sanctions applicables en matière de recouvrement selon le régime de droit commun (pénalité et majorations de retard).

Quels conseils pour les contribuables ?

S'agissant d'un référentiel commun (DGI/ANCF) dûment accepté par les

professionnels de l'immobilier, actualisé, basé sur des prix moyens observés dans la même zone et censé refléter la réalité du marché, nous conseillons à tout citoyen (vendeur ou acquéreur) de respecter les prix affichés par zone pour qu'il ne soit plus assujéti au redressement fiscal. En outre, le respect du prix du référentiel permet au cédant de bénéficier rapidement de son quitus fiscal et d'éviter ainsi toute sanction et

tout recours devant les commissions administratives et judiciaires.

Enfin, nous souhaitons que ce référentiel s'adapte et se conforme aux changements constants opérés sur le marché de l'immobilier et qu'il soit le reflet des recommandations des Assises nationales sur la fiscalité visant à instaurer la confiance entre l'Administration et les contribuables bien avertis et agissant en toute transparence. *

Exemple 2 : calcul de l'IR/PF en prenant comme base le prix du référentiel

Prix de vente/acte : 1 000 000 dirhams (Appartement)

Prix du référentiel après abattement (s'il y a lieu) : 1 300 000 dirhams

Coût de revient actualisé du bien : 800 000 dirhams

Taux IR = 20 %

Pour rappel : base imposable = prix du référentiel ou prix stipulé dans l'acte de cession (-) coût de revient actualisé de l'immeuble cédé

IR/PF = base imposable x taux (20 % ou 30 %)

Cotisation minimale (CM) = prix de vente ou du référentiel x 3 %

Prix/Acte	Prix du référentiel
PV 1 000 000	1 300 000
Coût d'achat actualisé	800 000
Profit foncier	500 000
Taux IR	20 %
IR/PF	100 000 ⁽¹⁾
CM = 3%	39 000

(1) Si le contribuable ne tient pas compte du référentiel, l'IR serait de 40 000 dirhams. Dans ce cas, l'Administration fiscale le redressera par un complément de 60 000 dirhams, majoré des sanctions d'assiette et de recouvrement.



« La société civile doit jouer un rôle dans les questions d'énergie »

Pourquoi avoir créé le Centre des Jeunes Marocains pour l'Énergie Durable à Ouarzazate en juin dernier ?

Le contexte est l'implémentation de projets d'énergies renouvelables dans la Région Drâa-Tafilalet, notamment la centrale solaire Noor Ouarzazate. La société civile doit jouer un rôle dans les questions d'énergie, mais les associations qui se penchent sur le sujet travaillent transversalement et ne sont pas spécialisées dans le climat. Le CJMED vient combler ce manque. Les jeunes de l'association veulent se consacrer exclusivement à cet aspect. Certains travaillent d'ailleurs dans le domaine des énergies renouvelables. Parmi les 12 membres du bureau, la moitié sont basés à Ouarzazate, l'autre moitié est originaire de la région, mais est basée à Casablanca et Rabat. Une grande partie est constituée d'étudiants ou d'entrepreneurs. Moi, je suis conseiller technique au sein la GIZ, l'agence de développement allemande. Tous veulent mener ce projet exceptionnel au bénéfice de la région. Nous avons lancé un appel pour adhérer au Centre, les candidats ont jusqu'au 15 septembre pour y répondre.

Quelles sont les missions de l'association ?

Nous les avons définies lors de l'assemblée générale constitutive en juin. Il y en a quatre : accompagner la stratégie énergétique nationale en renforçant les capacités des jeunes de la région sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, créer une base de données d'entreprises expertes dans ce domaine, mettre en œuvre



3 questions à Rachid Ennassiri, Secrétaire Général du Centre des Jeunes Marocains pour l'Énergie Durable (CJMED).

être transmises aux autorités concernées. C'est un moyen de mobiliser des gens qui partagent une conscience environnementale. À Ouarzazate, nous avons choisi de nous pencher sur les énergies renouvelables et l'eau. Car, si les énergies renouvelables, comme le solaire, sont bien sûr intéressantes, elles peuvent poser un problème de pénurie d'eau. À Ouarzazate, l'eau utilisée par la centrale solaire provient d'ailleurs du barrage d'Ouarzazate, qui est aussi utilisé par les populations. *

► Rémy Pigaglio

des projets locaux d'énergie verte (surtout dans les villages défavorisés ou isolés de la région) et enfin entrer en contact avec des universités internationales pour trouver des bourses d'excellence pour des étudiants. Nous nous penchons en ce moment sur la manière de financer nos actions. Notre plan d'opération est très détaillé et budgétisé. Notre message aux bailleurs de fonds est que nous avons déjà réalisé un travail approfondi. Maintenant, nous voulons que notre association grandisse et mène les actions que nous avons définies.

Le 27 octobre, vous allez organiser un Climathon. En quoi cela consiste ?

C'est un hackathon initié par Climate-KIC, qui dépend de l'Union européenne. Des climathons sont prévus dans plusieurs villes et nous avons décidé d'organiser celui d'Ouarzazate. Chaque ville choisit un défi climatique à traiter et les participants doivent trouver des solutions qui peuvent



« Peugeot Young Talents », trois concours pour révéler de jeunes talents marocains

Afin de célébrer l'ouverture de son usine de Kénitra et le lancement prochain au Maroc de la nouvelle Peugeot 208, PSA organise un challenge s'adressant aux jeunes talents Marocains. Baptisée « Peugeot Young Talents », l'opération se décline à travers trois thématiques : « Usine du futur », « Photo » et « Design ».

Le concours « Usine du Futur » a démarré en juillet dernier et sera clôturé fin septembre. Pour participer, les candidats devront proposer des solutions innovantes visant à améliorer la productivité des unités industrielles et touchant à des domaines divers tels que la réalité augmentée, les objets connectés, les applications mobiles... La finalité est de « faire émerger les startups innovantes » et de contribuer à la performance opérationnelle de l'industrie automobile au Maroc.

Le second concours, qui se déroulera de septembre à mi-octobre prochain, s'adresse aux fans de photographie. Les participants devront présenter une vidéo « stop motion » retraçant l'histoire de la marque Peugeot au Maroc et mettant en avant ses modèles les plus emblématiques.

Enfin, le dernier concours, inspiré de l'initiative mondiale « Peugeot Design Lab », invite les créatifs à concevoir des produits « pratiques et utiles pour l'automobiliste » et « adaptés aux spécificités de la mobilité au Maroc ». Il sera ouvert de novembre à décembre 2019.

« Nous voulons aller plus loin et associer au Groupe PSA la jeunesse marocaine », a déclaré au cours de la conférence de presse, Jean-Christophe Quémard, Executive Vice-Président de la Région Afrique et Moyen-Orient du Groupe PSA.

Les inscriptions s'effectuent sur le site web www.peugeotyoung-talents.ma ou sur la page Facebook dédiée. *



Un rapport inédit du GIEC sur les terres émergées



Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) a publié début août un rapport intitulé *Changement climatique et terres émergées*. C'est la première fois que les chercheurs du GIEC consacrent un rapport spécial aux terres émergées. Ils dévoilent l'impact des activités humaines sur le climat, mais aussi les risques que fait peser le changement climatique sur ces territoires (insécurité alimentaire, désertification, montée des eaux...). Le rapport montre qu'une meilleure gestion des terres peut contribuer à faire face au changement climatique, mais que ce n'est pas la seule solution. Il est aussi essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs pour maintenir le réchauffement mondial bien en dessous de 2 °C, si ce n'est 1,5 °C. *

Philippe Cros nommé Directeur Général de la CFCIM

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) nomme son nouveau Directeur Général. Disposant d'une expérience de plus de 27 ans à l'international dans l'industrie, Philippe Cros est entré en fonction le 5 août dernier.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Philippe Cros prend la direction de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), institution centenaire employant 108 salariés à travers ses différents pôles d'activité, notamment ses quatre parcs industriels, son campus de formation, son centre d'affaires, son incubateur de startups, ses neuf délégations régionales et son bureau de représentation à Paris.

Diplômé de l'Institut des Hautes Études Économiques et Commerciales (INSEEC), Philippe Cros est également titulaire d'un Master of International Management (MIM) de la Thunderbird School of Global Management (Phoenix, États-Unis) et dispose d'une longue expérience à l'international (France, Espagne, Chili...) dont plus de 25 ans au sein du Groupe Kohler (Jacob Delafon, Sanijura...).

Il bénéficie en outre d'une excellente connaissance du marché marocain et de son tissu économique après avoir passé 16 ans au sein de Jacob Delafon Maroc, successivement en tant que Directeur Commercial et Marketing puis Directeur Général Maroc et Maghreb. Dans ce cadre, Philippe Cros a notamment pris part à d'importants chantiers tels que l'extension de l'usine Jacob Delafon de Tanger ou encore le développement des marchés africains.

Avant d'intégrer la CFCIM, Philippe Cros a piloté un projet d'implantation d'une filiale au Chili du distributeur de produits pétroliers Rubis Energie.

« La CFCIM incarne un projet important, ambitieux, avec beaucoup de facettes. C'est une institution fortement engagée dans la politique de développement économique du Maroc et qui s'est toujours mobilisée en faveur de tous ses



chantiers structurants. Elle a notamment renforcé sa présence en régions pour couvrir aujourd'hui la quasi-totalité du territoire marocain à travers ses différentes Délégations Régionales. La CFCIM œuvre également activement au développement des relations économiques entre le Maroc et la France en facilitant, entre autres, l'implantation d'entreprises françaises dans le Royaume. Une mission qui a pris une nouvelle dimension depuis quelques mois, après qu'elle ait été choisie comme correspondant unique de la Team France Export au Maroc », a déclaré Philippe Cros. *



SERVIR **INFORMER** **ACCÉLÉRER** **PARTAGER**

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

CCI FRANCE INTERNATIONAL CCI International TEAM FRANCE EXPORT

www.cfcim.org



La CFCIM participe au premier Forum Marocain des Parcs Industriels

Le 9 juillet dernier, au Palmeraie Country Club de Bouskoura, a eu lieu le premier Forum Marocain des Parcs Industriels, organisé par le magazine Industrie du Maroc. La thématique de la rencontre était : « Quelles zones industrielles pour le Maroc industriel d'aujourd'hui ? » Éclairage avec Mounir Benyahya, Directeur des parcs industriels de la CFCIM, Président du COZINE (Collectif des Zones Industrielles pour l'Environnement), qui est intervenu au cours de l'événement.

Aujourd'hui, où en est la politique du Maroc en matière de parcs industriels ?

Le Plan d'Accélération Industrielle, initié par le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique, prévoit la généralisation du concept de PIL (Plateformes Industrielles Locatives) à toutes les régions du Maroc ; la cadence de lancement de ces parcs industriels reste lente, mais la mise en place d'un fonds de soutien (le FONZID) par le gouvernement marocain en partenariat avec les Américains du MCC (Millenium Challenge Corporation), devrait permettre aux porteurs de projets de création ou de réhabilitation de zones industrielles de trouver un appui technique et financier pour la réalisation de leurs projets.



durant les deux dernières décennies en matière de zones industrielles. Parmi les réalisations qui ont été menées avec succès : les Zones Franches compétitives, les parcs industriels performants, etc. En ce qui concerne les difficultés à surmonter, nous avons pu soulever des questions telles que la spéculation sur le foncier ou encore le mécanisme de gouvernance et de redynamisation des anciennes zones industrielles. Enfin, nous avons également abordé les projets d'avenir, notamment l'élaboration d'un texte de loi spécifique aux zones industrielles et l'implication de nouveaux acteurs institutionnels (Régions/Chambres de Commerce, etc.)

durant les deux dernières décennies en matière de zones industrielles. Parmi les réalisations qui ont été menées avec succès : les Zones Franches compétitives, les parcs industriels performants, etc. En ce qui concerne les difficultés à surmonter, nous avons pu soulever des questions telles que la spéculation sur le foncier ou encore le mécanisme de gouvernance et de redynamisation des anciennes zones industrielles. Enfin, nous avons également abordé les projets d'avenir, notamment l'élaboration d'un texte de loi spécifique aux zones industrielles et l'implication de nouveaux acteurs institutionnels (Régions/Chambres de Commerce, etc.)

À quelle étape se trouve actuellement le projet d'Écoparc de Berrechid ?

Après avoir achevé les travaux de viabilisation, la commercialisation des lots de terrains a commencé. Dès le mois de septembre prochain, nous mettrons à la disposition des investisseurs des bâtiments industriels prêts à l'emploi. Le premier client à s'être installé est la société LEONI qui réalise un site de câblage automobile sur une surface de 51 000 m². *

Comment s'est déroulé le premier Forum Marocain des Parcs Industriels organisé le 9 juillet dernier à Bouskoura ? Quelles ont été les conclusions du panel auquel vous avez participé ?

Le premier Forum Marocain des Zones Industrielles a eu beaucoup de succès, à en juger par le nombre et la qualité des participants. Il a été l'occasion de faire un bilan d'étape des réalisations du Maroc



Coface présente les bonnes pratiques à mettre en place pour se prémunir contre les impayés

La problématique des impayés touche une grande majorité d'entreprises au Maroc, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. Après avoir présenté en juin dernier les résultats de son étude annuelle sur le comportement de paiement des entreprises au Maroc à l'occasion d'un petit-déjeuner, Coface a organisé le 3 juillet, en partenariat avec la CFCIM, une seconde réunion d'information dédiée cette fois-ci à la thématique suivante : « Les bonnes pratiques pour limiter et prévenir les risques d'impayés ». La rencontre a été animée par plusieurs intervenants de haut niveau : Faïçal Mekouar, Président Directeur Général de Fidaroc Grant Thornton et Vice-Président de la CGEM, Idriss Bensmail, Membre du Directoire et Directeur Général Adjoint en charge des entreprises, des particuliers et des professionnels de la BMCI, Farah Lahbib, Directeur Credit Management Groupe chez OCP SA, Mehdi Arifi,

Directeur Général assurance-crédit du Maghreb chez Coface Maroc et enfin Carmine Mandola, Directeur Général Afrique et Moyen-Orient du Groupe Coface. *



La CFCIM rend hommage à Arnaud de Sury, Consul général de France à Casablanca

Après une mission de quatre ans, Arnaud de Sury, Consul général de France à Casablanca, quitte ses fonctions au Maroc. Le 28 août dernier, l'équipe de la CFCIM a tenu à lui rendre hommage et à le remercier pour son engagement et son appui au cours de toutes ces années d'étroite collaboration. Nous lui souhaitons succès et bonheur dans tous ses projets à venir. *



Présentation du Salon Equip Auto à la CFCIM



LE 3 JUILLET DERNIER, LA CFCIM A ORGANISÉ UNE RÉUNION D'INFORMATION afin de présenter le salon Equip Auto qui se tiendra du 15 au 19 octobre 2019 à Paris. L'événement dédié à l'après-vente automobile et aux services pour la mobilité réunira sur une superficie de 100 000 m², 95 000 professionnels venus de 56 pays et 1 200 exposants originaires de 40 pays. Dans ce cadre, la CFCIM accompagnera une délégation d'entreprises.

Contact:
Nadwa EL BAINE : nelbaine@cfcim.org
(+212) (0) 5 22 43 96 23

Lancement de la French Tech au Maroc

Créée il y a cinq ans, l'initiative French Tech a pour objectif de mettre en place un environnement favorable aux startups françaises à fort potentiel d'innovation et de croissance.

Afin de créer des communautés French Tech à l'international, un appel à projets a été lancé en décembre 2018. Le 3 avril 2019, 48 d'entre elles, dont celles de Casablanca, d'Abidjan, de Dakar et de Dubaï, ont été labellisées pour une période de trois ans renouvelables.

C'est le Président du Kluster CFCIM, Jérôme Mouthon, qui a été retenu pour piloter la Communauté French Tech de Casablanca. Il est accompagné d'un board composé



d'entrepreneurs de la tech, de la transformation numérique et des startups, parmi lesquels Julien Guyard, Othman M'Didech et Mourad El Majoubi.

Dans ce cadre, la communauté French Tech Maroc bénéficiera de l'appui du Kluster CFCIM qui mettra à disposition ses infrastructures. Elle œuvrera afin de resserrer les liens entre fondateurs de startups, investisseurs et autres parties

prenantes de l'écosystème entrepreneurial.

Dans cette perspective, des rencontres seront organisées chaque trimestre, la première ayant eu lieu le 17 juillet dernier dans les locaux de la CFCIM à Casablanca.



Jérôme Mouthon, Président du Kluster CFCIM et Julien Guyard, Community Lead de la Communauté French Tech de Casablanca.

À Paris, la CFCIM participe au Forum des diasporas africaines

Le 21 juin dernier, la CFCIM a participé à un atelier dans le cadre de la 2^e édition du Forum des diasporas africaines à Paris. L'événement, qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat sur le continent africain en mettant à profit les réseaux de la diaspora, a été organisé par Classe Export et Euro2c, à l'initiative de l'IPEMED. Conférences, tables rondes et rencontres networking étaient au programme. Faiza Hachkar, Responsable du Bureau de la CFCIM en France est ainsi intervenue au cours d'un atelier portant sur la thématique « Doing Business in Morocco ». *



La CFCIM signe une convention avec Orange Cyberdefense Maroc

Le 9 août dernier, la CFCIM a signé une convention avec Orange Cyberdefense Maroc. L'objectif est notamment d'accompagner les entreprises marocaines et les sociétés françaises implantées au Maroc dans leur projet de cybersécurité. Dans le cadre de ce partenariat seront également proposées des formations dans ce domaine à travers le Campus de formation de la CFCIM.

Quel est l'objectif de la convention que vous avez signée avec la CFCIM ?

Nous avons signé cette convention en vue d'accompagner les entreprises dans le cadre de leur problématique de cybersécurité, d'apporter également une expertise supplémentaire à la CFCIM et de participer également à la formation de ses étudiants en ajoutant un processus cybersécurité à la formation déjà en place.

Selon vous à quelle étape se trouvent les entreprises marocaines en matière de cybersécurité ?

Bien sûr qu'il y a encore de la sensibilisation à faire dans le domaine, mais les grandes entreprises ont pris conscience de cet enjeu, commencent effectivement à investir et ont un certain degré de maturité. Cependant le chemin à parcourir est encore important pour gagner à

la fois en sécurisation, en maturité et en sensibilisation. Notre mission en tant qu'entreprise spécialiste de la cybersécurité va être d'accompagner les entreprises et les administrations marocaines, ainsi que les entreprises françaises présentes au Maroc dans cette amélioration de la sécurisation de leur actif essentiel et de leur IT.

Pourquoi avoir choisi le Maroc pour votre implantation en Afrique ?

Nous avons choisi le Maroc parce qu'il a un tissu économique important, qu'il propose des formations d'ingénieur de très haut niveau et qu'il facilite également l'extension vers l'Afrique francophone notamment. Cela veut dire que l'on veut faire du Maroc une place forte pour demain être également un hub afin d'accompagner les autres pays d'Afrique francophone depuis le Maroc. *



3 questions à Emmanuel Cheriet,

Directeur d'Orange Cyberdefense Maroc.

Le Campus de la CFCIM se refait une beauté !

Avant le coup d'envoi de la prochaine rentrée 2019-2020 de l'École Française des Affaires (EFA) en octobre, un important chantier de rénovation a été lancé sur le Campus de formation à Aïn Sebaâ. Ce magnifique édifice historique construit dans les années 30, ainsi que le parc alentour d'une superficie d'environ 3,5 hectares vont donc faire l'objet de la plus grande attention. L'objectif est non



seulement de préserver le bâtiment et l'authenticité de son architecture de style Art déco, mais aussi d'améliorer le confort et le cadre de vie des étudiants. *

La convention ANAPEC/CFCIM à l'honneur à Agadir

LE 4 JUILLET DERNIER, LE CEFOR ENTREPRISES ET LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE MARRAKECH ont organisé une réunion à l'Alliance Française de Safi afin de présenter la convention entre la CFCIM et l'ANAPEC. L'objectif de ce partenariat est d'identifier les meilleurs profils et de les former aux nouveaux métiers. La rencontre a été animée par Abdelmounaïm Madani, Directeur Général de l'ANAPEC et Mounir Ferram, Directeur du Pôle Enseignement et Formation de la CFCIM.

De Casablanca à Tanger, les After-Works CFCIM font le plein !

En été, les jours rallongent et c'est la période idéale pour profiter des After-Works CFCIM. Plus d'un an après son lancement, le succès de ce rendez-vous networking mensuel ne se dément pas. Il est maintenant décliné dans les différentes délégations régionales de la CFCIM : le 3 juillet dernier, ce fut au tour de celle de Tanger d'organiser son tout premier After-Work au Palais Zahia. Quelques jours plus tard, le 8 juillet, la rencontre a réuni 70 personnes à l'hôtel Villa Blanca. Vous aussi, rejoignez le mouvement et participez au prochain After-Work programmé dans votre région ! *



Rencontre Nouveaux Adhérents à Agadir



Le 3 juillet dernier, la CFCIM a organisé une Rencontre Nouveaux Adhérents au sein de sa Délégation Régionale d'Agadir. L'objectif de ce rendez-vous networking incontournable est d'accueillir les nouveaux adhérents de la région et de leur permettre de faire connaissance avec les équipes de la CFCIM, ainsi qu'avec la communauté des membres. *

Coface anime une réunion d'information à Fès

La Délégation Régionale de la CFCIM de Fès a organisé le 11 juillet dernier une réunion d'information animée par Alaa El Moutouaj, expert en assurance-crédit et Responsable des ventes de COFACE. La rencontre avait pour thématique : « En quoi les bénéfices de l'assurance-crédit peuvent-ils favoriser une gestion saine de votre client et ainsi contribuer à votre développement au Maroc et à l'export ? ». *



Le Coin des Adhérents

Agenda fiscal

Calendrier fiscal de septembre 2019

Impôt sur le revenu

1/ Revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères : Versement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.

2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets et versés à des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.

3/ Versement de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers et sur les intérêts et placement à revenus fixes du mois précédent.

4/ Déclaration pour restitution d'impôt auprès du receveur de l'administration fiscale de l'impôt sur les profits de cessions de valeurs mobilières.

5/ Perte de loyer : requête en réduction ou décharge.

6/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent.

7/ Versement par les cliniques et établissements assimilés de l'IR retenu à la source sur les honoraires et revenus versés aux médecins non patentables.

Impôt sur les Sociétés

1/ Versement par les sociétés des retenues effectuées le mois précédent sur les produits bruts versés à des sociétés étrangères non résidentes.

2/ Versement de la retenue à la source sur les revenus et profits des capitaux mobiliers du mois précédent.

3/ Versement par les sociétés des retenues opérées le mois précédent au titre

des intérêts et produits de placement à revenus fixes.

4/ Versement du 3^{ème} acompte au titre de 2016 (25 % de l'IS de 2015).

5/ Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

1/ Déclaration et versement avant le 20 du mois (avant la fin du mois pour les déclarations sur support magnétique) par les redevables soumis au régime de la déclaration mensuelle (chiffre d'affaires taxable supérieur ou égal à 1.000.000 de dirhams par an) ou sur option.

2/ Demande de remboursement (3^{ème} trimestre 2015).

Demandes d'emploi

Administration

34 – F. 55 ans – Longue expérience au sein d'une grande banque de la place – Parfaitement francophone et organisée – maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint – Cherche emploi CDD/CDI dans le domaine administratif de préférence – Ouverte à toute proposition qui pourrait correspondre à mon profil.

Audit/Finance/Comptabilité

35 – H. 53 ans – DESCF (IAE Lyon) – Plus de 25 ans d'expérience – Audit/Due-diligences – Conseil en organisation/expertise comptable – Peut intervenir auprès de diverses organisations (publiques/privées/nationales/internationales) au Maroc ou à l'étranger (notamment France et Afrique Francophone) en tant que consultant/formateur.

36 – H. 31 ans – Licence en économie gestion (Université Pierre Men-

dès France, Grenoble) – Diverses expériences – Cherche poste dans la comptabilité/gestion ou le commerce.

Auxiliaire de vie scolaire

37 – F. 34 ans – Kinésithérapeute avec une expérience de 10 ans – Très patiente/dotée de tact/force morale et un savoir de mise en confiance de l'enfant – Cherche un poste de AVS.

38 – F. 22 ans – Étudiante en 3^e année de psychologie – Français/anglais parlés couramment – Cherche poste d'AVS.

Développement commercial

39 – F. 45 ans – BTS action commerciale (Créteil) – Esprit d'équipe/organisée/persévérante/flexible – 8 ans d'expérience dans le domaine commerciale – Cherche poste.

Ingénierie

40 – F. 26 ans – Ingénieure en génie mécanique et mécanique des matériaux – Expérience en France en tant

qu'ingénieure de recherche et développement dans le cadre d'une thèse CIFRE (thèse industrielle) à l'ENSAM ParisTech en étant salariée d'un des leaders mondiaux de l'équipement automobile dans le département de simulation – Cherche poste sur le grand Casablanca dans toute industrie et de préférence dans le domaine de la modélisation, simulation ou conception assistée par ordinateur.

41 – H. 29 ans – Ingénieur hydraulique – Fort de 2 années de VIE au Maroc au sein d'une filiale française et de 3 années d'alternance au sein d'un groupe européen – Cherche un emploi d'ingénieur dans les domaines de l'hydraulique urbaine, traitement des eaux, développement de produit, Consulting, Bureau d'études, Smart City ou encore de la gestion environnementale.

► Siham Hassini

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr



Retrouvez sur
www.cfcim.org,
notre annuaire en ligne
proposant :

- un moteur de recherche par mot-clé
- la liste des entreprises classées par secteur d'activité
- la liste des nouveaux adhérents.

Contacts CFCIM

Service Adhésions

- Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
- Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
- Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Service Visas

- Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org
- Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

- Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

- Siham Hassini
Tél. : 05 22 48 93 17
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Événementiel

- Mehdi Laâchach
Tél. : 05 22 43 96 27
mlaachach@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

- Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Business France

- Charafa Chebani
Tél. : 05 22 43 96 33
cchebani@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

- Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

- Mounir FERRAM
Directeur du Pôle Enseignement et Formation
Tél. : 05 22 35 02 12
mferram@cfcim.org

Ecole Française des Affaires

- Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

- Salma LITIM
Tél. : 05 22 34 55 98
slitim@cfcim.org

Délégations Régionales

- Agadir**
- Fatima-Ezzohra Trissia
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Fès

- Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech

- Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès

- Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

- Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda

- Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat

- Bouchra Chliah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

- Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

- Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

On en parle aussi...

Billet d'humeur

“ Hommage à Amina Rachid ”

Par Serge Mak, Président du Comité de Rédaction de Conjoncture

Au retour des vacances, le Maroc a appris avec une très grande tristesse le décès d'une de ses grandes figures comme il en existe peu dans chaque pays. Amina Rachid nous a quittés le lundi 26 août au soir. Le décès de cette grande dame a laissé le peuple marocain orphelin. Bien sûr, nos pensées vont à ses enfants qui l'ont assistée jusqu'aux derniers instants, mais ne sommes-nous pas tous un petit peu ses enfants, et je ne peux que rappeler à chacun d'entre nous tout ce que Jamila a apporté au Maroc en premier en tant que femme en avance sur son temps qui s'est battue très jeune pour que celle-ci soit reconnue à sa juste valeur et en tant qu'actrice exceptionnelle sous le nom d'Amina Rachid.

Depuis le début des années 60 Amina Rachid n'a cessé de se produire à la radio, au théâtre et au cinéma et chaque fois

avec un talent hors du commun. On ne peut pas parler de la carrière d'Amina Rachid sans évoquer Abdellah Chakroun, son mari qui nous a quittés le 16 novembre 2017. Ils étaient indissociables tant les créations de Abdellah étaient faites pour l'expression de Amina.

Je tenais à rendre cet humble hommage à cette grande dame que j'ai eu le plaisir et l'honneur de côtoyer depuis de nombreuses années ; et je n'oublierai jamais son humour, sa force de caractère, sa gentillesse et son humanité.

Jamila, tu nous manques terriblement à nous à ta famille proche, mais aussi à tous ceux qui ont grandi avec toi dans leurs foyers, car tu étais présente pour chacun d'entre eux ; tu nous as laissé à tous tellement de bons souvenirs.

Toujours avec nous et pour toujours.

L'association du mois

L'AMESIP remet les enfants des rues sur le chemin de la vie



En 1994, un groupe d'amis rbatis prend conscience du nombre d'enfants qui errent dans les rues de la capitale. Certains d'entre eux avaient déjà créé une association de lutte contre la tuberculose. Ils avaient été au contact de ces jeunes particulièrement vulnérables. Déterminés à agir contre cette situation dramatique et à porter secours à ces jeunes marginalisés par la société, ils décident de fonder

l'Association Marocaine d'Aide aux Enfants en Situation Précaire (AMESIP). 25 ans plus tard, l'AMESIP mène un nombre impressionnant d'actions au profit des jeunes des rues. Elles ont toutes pour objectif de les encourager à reprendre un chemin de vie décent et protéger leur dignité. Pour parer au plus urgent, l'AMESIP a ouvert neuf centres d'accueil de jour, dont le pays manque cruellement. Les bénéficiaires y passent généralement quelques semaines. Mais l'association ne s'est pas arrêtée là. Afin de proposer un projet de vie à ces jeunes, elle a créé au fur et à mesure du temps des centres de formation. C'est ainsi qu'est née la désormais célèbre École Nationale de Cirque Shems'y. Les jeunes s'y imprègnent des valeurs et de la discipline des arts circassiens. Ils peuvent y déployer leur créativité. Après cette formation diplômante, beaucoup de ses anciens élèves représentent même le Maroc à l'étranger ! D'autres reprennent le chemin des études.



© Alice Dufour-Ference

L'école organise également Karacena, la Biennale des arts du cirque et du voyage de Salé. Dans cet esprit, l'AMESIP a ouvert une école des arts culinaires, une école des arts équestres, des formations de codage, de broderie, ou encore pour devenir régisseur de spectacles... Les équipes de l'association ont aussi mis en place un cursus préscolaire pour les plus jeunes. Tout dernier projet à avoir vu le jour : le centre

Kan Ya Makan de Fès. Cette école de la deuxième chance a été fondée suite au constat qu'une majorité des jeunes Marocains qui erraient à Paris et dont la situation a été évoquée dans les médias en 2018 venaient de Fès. À la croisée de la formation professionnelle et de l'action culturelle, le centre Kan Ya Makan redonne une opportunité à des adolescents de 15 à 18 ans pour qu'ils reprennent confiance en leur avenir. Grâce aux 135 membres de l'équipe pédagogique de l'AMESIP, ce sont chaque année des centaines d'enfants des rues qui retrouvent le chemin de la vie digne.

► Contact

www.amesip.org

05 37 78 05 10

info@amesip.org

Facebook : @amesip



Tectra

Travail temporaire
Recrutement



26
AGENCES
À VOTRE SERVICE

**VOTRE
PARTENAIRE
RESSOURCES
HUMAINES**

**CTT, CDD, CDI
Conseils et solutions RH
Recrutement
Gestion de contrats**



TERTIAIRE - INDUSTRIEL - BTP - AGRICOLE - HÔTELLERIE - TOURISME

Tél: 0522 43 03 49

www.tectra.ma

Suivez-nous sur :



DAKHLA

FORUM D'AFFAIRES MAROC-FRANCE

Du 23 au 25 octobre 2019
Dakhla-Oued Eddahab



RENCONTREZ VOS FUTURS
PARTENAIRES ET DONNEZ
UN NOUVEL ÉLAN À VOS AFFAIRES

ORGANISÉ PAR :



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE MÉDIA



CONTACT

Mehdi LAËCHACH
Tél. : +212 (0)5 22 43 96 05
mlaachach@cfcim.org